

## Résultats 2012 et objectifs financiers 2013 du Groupe Ipsen

- Une forte croissance des ventes, supérieure aux objectifs
- Une performance opérationnelle solide dans un contexte de baisse de la contribution de la médecine générale en France: marge opérationnelle récurrente ajustée<sup>1</sup> Groupe de 16,1%<sup>2</sup>
- Un résultat consolidé en perte, affecté notamment par la sortie de l'hémophilie et la mise en place de la nouvelle organisation des opérations commerciales de médecine générale en France
  - Un Résultat récurrent ajusté<sup>1</sup> dilué par action de 1,74 euros

Paris (France), le 27 février 2013 – Le Conseil d'administration d'Ipsen (Euronext : IPN ; ADR : IPSEY), présidé par Marc de Garidel, s'est réuni le 26 février 2013 pour arrêter les comptes de l'exercice 2012 publiés aujourd'hui. Le rapport financier annuel, au titre de l'information réglementée, sera disponible sur le site web du Groupe, [www.ipsen.com](http://www.ipsen.com), rubrique relations investisseurs.

### Extrait des résultats consolidés audités des années 2012 et 2011 (en millions d'euros)

	2012	2011 Proforma <sup>3</sup>	% variation
<b>Ventes de médicaments</b>	1 187,0	1 127,9	+5,2%
<b>Chiffre d'affaires</b>	1 219,5	1 159,8	+5,1%
<b>Produits des activités ordinaires</b>	1 277,4	1 210,2	+5,6%
<b>Résultat opérationnel</b>	114,8	72,6	+58,2%
<i>Marge opérationnelle<sup>2</sup></i>	9,4%	6,3%	-
<b>Résultat opérationnel récurrent ajusté<sup>1</sup></b>	<b>196,0</b>	<b>197,5</b>	<b>(0,8%)</b>
<i>Marge opérationnelle<sup>2</sup> récurrente ajustée<sup>1</sup></i>	16,1%	17,0%	-
<b>Résultat consolidé</b>	<b>(29,0)</b>	<b>0,9</b>	-
Résultat dilué par action (€)	(0,35)	0,01	-
Résultat consolidé récurrent ajusté <sup>1</sup>	145,5	154,4	(5,8%)
<b>Résultat récurrent ajusté<sup>1</sup> dilué par action (€)</b>	<b>1,74</b>	<b>1,85</b>	<b>(5,9%)</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation :</b>			
<b>Sur une base non diluée</b>	83 155 604	83 217 638	(0,07%)
<b>Sur une base diluée</b>	83 460 232	83 465 467	(0,01%)

Commentant la performance de l'année 2012, **Marc de Garidel, Président-Directeur général d'Ipsen**, a déclaré : « Les résultats 2012 illustrent la résistance du Groupe, qui dépasse ses objectifs de ventes et de rentabilité opérationnelle dans un contexte difficile pour la médecine générale en France, dont les ventes sont en baisse de 30% d'une année sur l'autre. » **Marc de Garidel** a ajouté : « L'année 2013 verra la mise

<sup>1</sup> « Récurrent Ajusté » : Les réconciliations entre les résultats publiés et les résultats Récurrents Ajustés de 2012 et de 2011 sont présentées en annexe 4

<sup>2</sup> En pourcentage du chiffre d'affaires

<sup>3</sup> Conformément aux dispositions relatives aux activités abandonnées, le compte de résultat 2011 a été retraité afin de présenter une information comparative sur deux exercices consécutifs (voir annexe 5)

en place de la nouvelle organisation des opérations commerciales en France et la publication de données cliniques importantes. Par ailleurs, je me réjouis de l'arrivée de Christel Bories au poste de Directrice Générale Déléguée du Groupe afin d'accélérer l'exécution de notre stratégie.»

### Comparaison de la performance 2012 avec les objectifs financiers annoncés sur la période

	Objectifs financiers <sup>1</sup>	Réalisé en 2012
Ventes de Médecine de Spécialité	Autour de 10,0%	+11,3%
Ventes de Médecine Générale	Environ -15,0%	-13,2%
Résultat opérationnel récurrent ajusté <sup>2</sup>	Environ 15,0% du chiffre d'affaires	16,1% du chiffre d'affaires

### Analyse des résultats de l'année 2012

*Note : les comparaisons sont réalisées sur une base proforma dans laquelle l'intégralité des produits et charges liés à Inspiration sont passés en Activités Non Poursuivies*

**En 2012, les ventes de médicaments du Groupe** ont progressé de 3,4% d'une année sur l'autre hors effets de change<sup>1</sup>, tirées par des ventes dynamiques de produits de médecine de spécialité.

**Les ventes consolidées du Groupe** ont atteint 1 219,5 millions d'euros en 2012, en hausse de 3,3% d'une année sur l'autre hors effets de change<sup>1</sup>.

**Les autres produits de l'activité** se sont élevés à 57,9 millions d'euros en 2012, en hausse de 14,9% d'une année sur l'autre. En 2012, le Groupe a enregistré un produit de 20,9 millions d'euros, contre 17,8 millions d'euros un an auparavant, des revenus liés aux contrats de co-promotion et de co-marketing du Groupe en France ainsi qu'à la promotion de Hexvix<sup>®</sup> dans certains pays. Les redevances perçues se sont élevées à 11,9 millions d'euros en 2012, en hausse de 30,9% d'une année sur l'autre, en raison de l'augmentation des redevances versées par les partenaires du Groupe.

**Les produits des activités ordinaires** se sont donc élevés à 1 277,4 millions d'euros, en hausse de 5,6% par rapport à 2011.

**Le coût de revient des ventes** s'est élevé à 254,8 millions d'euros, soit 20,9% du chiffre d'affaires, contre 21,5% en 2011. L'amélioration du coût de revient des ventes s'explique notamment par un effet mix produit favorable lié à la croissance des ventes de produits de médecine de spécialité et à des efforts de productivité accrus, partiellement compensée par des taxes d'importation dans certains pays où le Groupe a enregistré une forte croissance de son activité commerciale.

**Les frais liés à la recherche et au développement** ont représenté 248,6 millions d'euros en 2012, en hausse de 5,9% d'une année sur l'autre, liés principalement aux programmes clés conduits au cours de la période sur Dysport<sup>®</sup>, Somatuline<sup>®</sup> et tasquinimod. L'augmentation des dépenses de recherche et développement liées aux médicaments a été partiellement compensée par un effet de base positif avec la disparition, en 2012, des coûts de l'étude clinique de phase II d'Irosustat (BN-83495) dont l'arrêt du programme de développement a été annoncé le 6 juin 2011. De plus, les frais de développement industriel et pharmaceutique ont augmenté de 14,9% en 2012, principalement en raison d'investissements réalisés dans les plateformes technologiques du Groupe, les toxines et les peptides.

**Les frais commerciaux, généraux et administratifs** ont représenté 572,6 millions d'euros en 2012, soit

<sup>1</sup> Croissance des ventes exprimée hors effets de change. Les variations hors effets de change sont calculées en appliquant les taux du 31 décembre 2012 aux comptes du 31 décembre 2011

<sup>2</sup> « Récurrent Ajusté » : Les réconciliations entre les résultats publiés et les résultats Récurrents Ajustés de 2012 et de 2011 sont présentées en annexe 4

46,9% du chiffre d'affaires, en augmentation de 9,3% d'une année sur l'autre. Conformément à la stratégie annoncée le 9 juin 2011, le Groupe a continué d'affecter sélectivement ses ressources commerciales aux territoires en forte croissance, notamment la Chine, la Russie et le Brésil. D'autre part, les frais commerciaux liés à la médecine générale en France, proportionnellement à des ventes en forte décroissance, sont en augmentation. Les synergies issues de la nouvelle organisation des opérations commerciales en France sont attendues en 2014.

**Le résultat opérationnel** de l'exercice 2012 s'est élevé à 114,8 millions d'euros, en hausse de 58,2% d'une année sur l'autre, affecté notamment par :

- **Les autres charges opérationnelles**, soit 25,8 millions d'euros en 2012, incluant principalement des charges non récurrentes liées aux projets de recherche d'un repreneur pour le site industriel de Dreux et d'un partenaire pour l'activité de médecine générale en France, à la résolution d'un litige commercial avec un partenaire et à une procédure administrative engagée envers le Groupe.
- **Les amortissements des immobilisations incorporelles (hors logiciels)**, soit une charge de 5,8 millions d'euros en 2012, à comparer à 7,8 millions d'euros un an auparavant. Cette baisse est notamment liée à la modification du plan d'amortissement sur la licence IGF-1 suite à la perte de valeur constatée au 31 décembre 2011 et à la finalisation de l'amortissement d'Exforge<sup>®</sup> (fin de l'accord de co-promotion avec Novartis en France effectif depuis le 30 avril 2012), et partiellement compensée par l'amortissement d'Hexvix<sup>®</sup>.
- **Les coûts liés à des restructurations**, soit 63,1 millions d'euros en 2012, correspondant principalement à des coûts non récurrents liés à la mise en place de la nouvelle organisation des opérations commerciales en France et à une charge relative au déménagement sur la côte Est de la filiale commerciale nord-américaine du Groupe, opérée entre juin 2011 et juin 2012.
- **Les pertes de valeur**, soit un produit non récurrent de 2,4 millions d'euros. Suite à l'annonce du maintien du site industriel de Dreux dans son périmètre d'activité, le Groupe a réévalué la valeur des actifs de Dreux et a enregistré dans ses comptes au 30 juin 2012 une reprise de perte de valeur de 12,5 millions d'euros. Le Groupe a enregistré une perte de valeur de la marque Nisis-Nisisco<sup>®</sup> pour un montant de 10,1 millions d'euros, suite à la mise en place en juillet 2012 par le gouvernement du renforcement de la règle du « tiers-payant » en France, selon laquelle le patient doit désormais avancer une partie du prix des médicaments princeps quand ceux-ci ont un générique sur le marché ; cette mesure ayant entraîné une augmentation sans précédent de la pénétration des génériques en France.

Hors effets découlant de l'affectation des écarts d'acquisition, d'éléments non récurrents liés à des restructurations et des pertes de valeur, **le résultat opérationnel récurrent ajusté**<sup>1</sup> du Groupe s'est élevé en 2012 à 196,0 millions d'euros, soit 16,1 % du chiffre d'affaires, en baisse de 0,8% d'une année sur l'autre.

**Le taux effectif d'impôt du Groupe** s'est élevé en 2012 à 20,3% du résultat avant impôts des activités poursuivies. Hors effet des éléments non récurrents opérationnels, financiers et fiscaux, le taux effectif d'impôt est de 23,2 % en 2012, comparé à 19,3 % en 2011.

**Le résultat des activités poursuivies** au 31 décembre 2012 s'est élevé à 95,8 millions d'euros, en augmentation de 29,9% par rapport aux 73,8 millions d'euros enregistrés sur la même période en 2011.

**Le résultat consolidé** en 2012 a constitué une perte de 29.0 millions d'euros (part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A. : (29,5) millions d'euros) par rapport à un profit de 0,9 million d'euros (part

---

<sup>1</sup> « Récurrent Ajusté » : Les réconciliations entre les résultats publiés et les résultats Récurrents Ajustés de 2012 et de 2011 sont présentées en annexe 4

attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.: 0,4 million d'euros) enregistré en 2011. Le résultat consolidé en 2012 a été affecté par, notamment :

**Le résultat des activités non poursuivies** a affiché une perte de 124,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre une perte de 72,9 millions d'euros en 2011. Il est composé des activités liées à Inspiration :

- provisions nettes non récurrentes pour un montant de 100 millions d'euros nets sur les actifs corporels, incorporels et financiers ;
- créances détenues par le Groupe relatives à la refacturation des dépenses de développement industriel d'OBI-1 pour les second et troisième trimestres 2012 ;
- refacturations de la mise en place de la structure européenne ;
- quote-part de perte de la société Inspiration reconnue jusqu'à la date de son transfert en actifs destinés à être cédés ;
- tous les éléments ci-dessus, partiellement compensés par l'accélération du produit constaté d'avance lié à l'hémophilie.

**Le résultat consolidé Récurrent Ajusté<sup>1</sup>** s'est élevé au 31 décembre 2012 à 145,5 millions d'euros, en baisse de 5,8% comparé aux 154,4 millions d'euros enregistrés en 2011.

**Le flux net de trésorerie lié à l'activité (activité poursuivie)** a représenté 165,0 millions d'euros en 2012, en légère baisse d'une année sur l'autre. Au 31 décembre 2012, la **trésorerie nette<sup>2</sup>** à la clôture s'élevait à 113,3 millions d'euros, comparée à une trésorerie nette de 144,8 millions d'euros une année plus tôt, notamment affectée par les paiements d'étapes liés aux partenariats du Groupe avec Inspiration, Active Biotech pour tasquinimod et Photocure pour Hexvix<sup>®</sup>.

### **Dividende proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires au titre de l'exercice 2012**

Le Conseil d'administration d'Ipsen SA qui s'est réuni le 26 février 2013 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, qui se réunira le 31 mai 2013, un dividende de 0,80 euro par action, stable d'une année sur l'autre, représentant un taux de distribution d'environ 46% du résultat consolidé récurrent ajusté<sup>1</sup> (part du Groupe), à comparer avec un ratio d'environ 47% au titre de l'exercice 2011.

### **Objectifs financiers pour l'année 2013**

Compte tenu des informations actuellement disponibles, le Groupe s'est fixé comme objectifs financiers en 2013 :

- Une croissance d'une année sur l'autre de ses ventes de **médecine de spécialité comprise entre 6,0% et 8,0%**, tirée par une croissance solide et continue en volume, dans un contexte de pression accrue sur les prix et d'approvisionnement incertain d'Increlex<sup>®</sup> à ce jour.
- Une baisse d'une année sur l'autre de ses ventes de **médecine générale comprise entre -8,0% et -6,0%** avec une activité en France qui demeure sous pression.
- **Une marge opérationnelle récurrente ajustée<sup>1</sup> d'environ 16,0%** de son chiffre d'affaires. Le Groupe anticipe une réduction continue de la rentabilité de la médecine générale en France en 2013. Les synergies issues de la nouvelle organisation des opérations commerciales en France sont attendues en 2014.

Les objectifs ci-dessus sont fixés hors effets de change.

<sup>1</sup> « Récurrent Ajusté » : Les réconciliations entre les résultats publiés et les résultats Récurrents Ajustés de 2012 et de 2011 sont présentées en annexe 4

<sup>2</sup> « Trésorerie nette » : Trésorerie et équivalents de trésorerie sous déduction des concours et emprunts bancaires, autres passifs financiers hors instruments dérivés

### **Conférence de presse (en français)**

Ipsen tiendra une conférence de presse le mercredi 27 février 2013 à 11h30 (heure de Paris CET) au Pavillon Kléber - 7 rue Cimarosa - 75116 Paris (France).

### **Réunion physique, webcast et conférence téléphonique (en anglais) pour la communauté financière**

Ipsen tiendra une réunion le Mercredi 27 février 2013 à 8:30 heures (heure de Paris – CET) à son siège social à Boulogne-Billancourt (France). Une web conférence (webcast audio & vidéo) et conférence téléphonique seront organisées simultanément. La première sera accessible en direct sur [www.ipsen.com](http://www.ipsen.com). Les participants à la conférence téléphonique pourront intégrer la réunion 5 à 10 minutes avant son début. Aucune réservation n'est nécessaire pour y prendre part. La référence de la conférence téléphonique est le **ID 929339**. Les numéros de téléphone à composer pour joindre cette conférence sont, depuis la France et l'Europe continentale le +33 (0) 1 70 99 32 08, depuis le Royaume-Uni le +44 (0) 20 7162 0077 et depuis les États-Unis le +1 334 323 6201. Aucun code d'accès n'est nécessaire. Un enregistrement sera disponible rapidement après sa tenue. Les numéros de téléphone pour accéder à cet enregistrement sont, depuis la France et l'Europe continentale le +33 (0) 1 70 99 35 29, depuis le Royaume-Uni +44 (0) 20 7031 4064 et depuis les États-Unis le +1 954 334 0342 et le code d'accès est le 929339. Il sera accessible pendant une semaine après la conférence.

### **A propos d'Ipsen**

Ipsen est un groupe pharmaceutique de spécialité à vocation mondiale qui a affiché en 2012 des ventes supérieures à 1,2 milliard d'euros. L'ambition d'Ipsen est de devenir un leader dans le traitement des maladies invalidantes. Sa stratégie de développement s'appuie sur 3 franchises : neurologie / Dysport<sup>®</sup>, endocrinologie / Somatuline<sup>®</sup> et uro-oncologie / Décapeptyl<sup>®</sup>. Par ailleurs, le Groupe a une politique active de partenariats. La R&D d'Ipsen est focalisée sur ses plateformes technologiques différenciées et innovantes en peptides et en toxines. En 2012, les dépenses de R&D ont atteint près de 250 millions d'euros, soit plus de 20% du chiffre d'affaires. Le Groupe rassemble près de 4 900 collaborateurs dans le monde. Les actions Ipsen sont négociées sur le compartiment A d'Euronext Paris (mnémonique : IPN, code ISIN : FR0010259150) et sont éligibles au SRD (« Service de Règlement Différé »). Le Groupe fait partie du SBF 120. Ipsen a mis en place un programme d'American Depositary Receipt (ADR) sponsorisé de niveau I. Les ADR d'Ipsen se négocient de gré à gré aux Etats-Unis sous le symbole IPSEY. Le site Internet d'Ipsen est [www.ipsen.com](http://www.ipsen.com).

### **Avertissement Ipsen**

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. Ces risques et éléments aléatoires pourraient affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs financiers qui sont basés sur des conditions macroéconomiques raisonnables, provenant de l'information disponible à ce jour.

De plus, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau produit peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence des produits génériques qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché.

En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné. Le Groupe dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses produits, qui pourraient potentiellement générer des redevances substantielles ; ces partenaires pourraient agir de telle manière que cela pourrait avoir un impact négatif sur les activités du Groupe ainsi que sur ses résultats financiers. Le Groupe ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. A ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière ou ses résultats.

Sous réserve des dispositions légales en vigueur, le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité du Groupe est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

#### **Pour plus d'informations :**

##### **Médias**

##### **Didier Véron**

Vice Président, Affaires Publiques et de la Communication

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 16

Fax: +33 (0)1 58 33 50 58

E-mail: [didier.veron@ipsen.com](mailto:didier.veron@ipsen.com)

##### **Communauté financière**

##### **Pierre Kemula**

Vice-Président Corporate Finance, Trésorerie et Marchés  
Financiers

Tel.: +33 (0)1 58 33 60 08

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: [pierre.kemula@ipsen.com](mailto:pierre.kemula@ipsen.com)

##### **Stéphane Durant des Aulnois**

Directeur Adjoint aux Relations Investisseurs

Tel.: +33 (0)1 58 33 60 09

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: [stephane.durant.des.aulnois@ipsen.com](mailto:stephane.durant.des.aulnois@ipsen.com)

## ANNEXES

### Facteurs de risques

Le Groupe exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître de nombreux risques dont certains échappent à son contrôle. Les risques et incertitudes présentés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance du Document de Référence 2011 du Groupe, disponible sur son site web ([www.ipsen.com](http://www.ipsen.com)).

- Le Groupe dépend de la fixation du prix des médicaments et est exposé tant à des baisses potentielles des prix de certains de ses médicaments par les gouvernements ou organismes payeurs publics ou privés, qu'à un retrait potentiel de la liste des médicaments remboursés par les autorités réglementaires compétentes des médicaments qu'il commercialise dans les pays où il opère. Le Groupe fait face de manière générale à des incertitudes quant à la fixation des prix de tous ses produits dans la mesure où les prix des médicaments ont fait l'objet, au cours des dernières années, de fortes pressions en raison de divers facteurs parmi lesquels la tendance des gouvernements ou organismes payeurs à baisser les prix ou les niveaux de remboursement, voire à retirer de la liste des médicaments remboursés certains médicaments que le Groupe commercialise dans les pays où il opère.
- Le Groupe dépend de tiers pour développer et commercialiser certains de ses produits, ce qui génère ou est susceptible de générer d'importantes redevances à son profit, mais les actions de ces tiers pourraient porter préjudice aux activités du Groupe. Le Groupe ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. A ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière ou ses résultats. Plus précisément et sur la base des informations disponibles, dans le cadre du processus d'enchères sous le contrôle du tribunal américain des faillites pour la vente des actifs conjoints d'Ipsen et d'Inspiration, le Groupe a été amené à déprécier l'ensemble de ses actifs relatifs à l'hémophilie (composés principalement des obligations convertibles et du site industriel de Milford, MA) pour un montant net total de 100 millions d'euros au 31 décembre 2012 (hors financement DIP, intégralement couvert par le paiement initial de l'accord récemment annoncé avec Baxter).
- Les résultats du Groupe pourraient ne pas atteindre les objectifs fixés, si un produit apparaissant comme prometteur pendant les phases de développement ou après les essais cliniques, n'est pas lancé ou lancé mais ne se vend pas pour des raisons concurrentielles ou réglementaires.
- Le processus de Recherche et Développement dure habituellement entre huit et douze ans et court de la date de la découverte jusqu'au lancement du produit sur le marché. Ce processus comprend plusieurs étapes et lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Ainsi, afin de développer un produit viable sur le plan commercial, le Groupe doit démontrer, par le biais d'essais pré-cliniques et cliniques, que les molécules sont efficaces et non dangereuses pour les êtres humains. Le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré-cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné et permettre d'obtenir les autorisations administratives relatives à la commercialisation de celui-ci.
- Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence (i) des produits génériques, notamment concernant les produits du Groupe qui ne sont pas protégés par des brevets comme Forlax<sup>®</sup> ou Smecta<sup>®</sup> par exemple (ii) de produits qui, bien que n'étant pas strictement identiques aux produits du Groupe ou n'ayant pas démontré leur bioéquivalence, ont obtenu ou sont

susceptibles d'obtenir une autorisation de mise sur le marché pour des indications similaires à celles des produits du Groupe en vertu de la procédure réglementaire dite par référence bibliographique (usage médical bien établi) et ce avant l'expiration des brevets couvrant les produits qu'il exploite. Une telle éventualité pourrait entraîner pour le Groupe une perte de part de marché qui pourrait affecter le maintien de son niveau actuel de croissance de chiffre d'affaires ou de rentabilité.

- Des tiers pourraient revendiquer le bénéfice de droits de propriété intellectuelle sur les inventions du Groupe. Le Groupe collabore avec de nombreux partenaires (universités et autres entités publiques ou privées) et échange avec eux différentes formes d'informations et de données en lien avec la recherche, le développement, la production et la mise sur le marché de ses produits. Malgré les précautions, notamment contractuelles, prises par le Groupe avec ces différents tiers, ces derniers (ou certains de leurs membres ou filiales) pourraient revendiquer la propriété intellectuelle des travaux réalisés par leurs employés ou tout autre droit de propriété intellectuelle en lien avec les produits du Groupe ou de ses molécules en développement.
- La stratégie du Groupe prévoit notamment sur l'acquisition de sociétés ou d'actifs facilitant l'accès à certains nouveaux marchés, projets de recherche, régions ou encore sur la réalisation de synergies avec certaines de ses activités existantes. Si les perspectives de croissance ou de rentabilité de ces actifs, ou encore les hypothèses retenues pour leur valorisation, venaient à changer de façon substantielle par rapport aux hypothèses initiales, le Groupe pourrait potentiellement se retrouver dans l'obligation d'ajuster la valeur de ces actifs dans son bilan, ce qui pourrait par là même affecter de manière négative ses résultats et sa situation financière.
- La commercialisation par le Groupe de certains produits a été et pourrait être affectée par une rupture dans les approvisionnements et par d'autres perturbations. Ces difficultés peuvent être à la fois de nature réglementaire (nécessité de remédier à certains problèmes techniques afin de mettre les sites de production en conformité avec les règlements applicables) ou technique (difficultés d'approvisionnement de qualité satisfaisante ou difficultés à produire de manière récurrente et pérenne des principes actifs ou des médicaments conformes à leurs spécifications techniques). Cette situation peut entraîner des ruptures de stock et/ou une baisse significative du chiffre d'affaires relatif à un ou plusieurs produits donnés. Plus précisément, dans leur site de production américain d'Hopkinton, Lonza, le fournisseur d'IGF-1 (le principe actif d'Increlex<sup>®</sup>), fait face à un défi réglementaire de la Food and Drug Administration (FDA) qui pourrait entraîner une rupture de stock du produit tant aux Etats-Unis qu'en Europe.
- Dans certains pays dont l'équilibre financier est menacé et où le Groupe vend directement ses médicaments aux hôpitaux publics, celui-ci pourrait être confronté à des rabais ou au rallongement de ses délais de paiement, ou encore avoir des difficultés à recouvrer en totalité ses créances. En Grèce notamment, qui a représenté en 2011 environ 1,6% de son chiffre d'affaires consolidé et où les délais de paiement des hôpitaux sont particulièrement longs, le Groupe surveille de près l'évolution de la situation. De façon plus générale, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de souscrire les montants d'assurance-crédit qui lui seraient nécessaires pour se protéger contre les risques d'impayés de ses clients au niveau global. De telles situations pourraient affecter l'activité du Groupe, sa situation financière et ses résultats.
- Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué ou risque d'être impliqué dans un certain nombre de procédures administratives ou juridictionnelles. Des réclamations pécuniaires sont faites à l'encontre du Groupe ou sont susceptibles de l'être dans le cadre de certaines de ces procédures. Ipsen Pharmaceuticals Inc. a reçu une requête administrative du bureau du Procureur Général des États-Unis de la juridiction fédérale pour le district Nord de l'état de Géorgie afin d'obtenir des documents relatifs à ses ventes et ses activités de marketing sur Dysport<sup>®</sup> (abobotulinumtoxinA) pour les usages thérapeutiques. La politique d'Ipsen est de se conformer pleinement à toutes les règles, lois et règlements applicables. Ipsen coopère avec le bureau du Procureur Général des États-Unis pour répondre à la demande administrative du gouvernement. Enfin, en février 2012, Allergan a initié des procédures juridiques contre Ipsen en Italie et au



Royaume-Uni concernant une prétendue contrefaçon de brevets. Les brevets revendiquent certaines utilisations thérapeutiques de la toxine botulique dans le domaine de l'urologie. Ipsen défendra ses droits vigoureusement dans ces litiges, qui sont basés sur des brevets dont les droits sont actuellement contestés par Ipsen, entre autre dans des procédures d'opposition devant l'office européen des brevets.

## Faits marquants de l'année 2012

Au cours de l'année 2012, les faits marquants incluent :

- Le 5 janvier 2012 – *Oncodesign*, une entreprise spécialisée dans la découverte de médicaments et fournisseur de services d'évaluation pharmacologique en oncologie, et Ipsen ont annoncé une collaboration de recherche visant à découvrir et à développer des inhibiteurs innovants de la kinase LRRK2 en tant qu'agents thérapeutiques potentiels contre la maladie de Parkinson, également applicables à d'autres domaines thérapeutiques.
- Le 24 janvier 2012 – Santhera Pharmaceuticals et Ipsen ont annoncé la renégociation de leur accord de licence du fipamezole. Santhera récupère les droits mondiaux pour le développement et la commercialisation du fipamezole, un antagoniste adrénergique du récepteur alpha-2. Cette molécule est la première de sa classe dans le traitement de la dyskinésie induite par la lévodopa dans la maladie de Parkinson. Selon les termes du nouvel accord, Ipsen rétrocède ses droits pour les territoires en-dehors de l'Amérique du Nord et du Japon en échange de paiements d'étapes et de redevances basés sur de nouveaux partenariats et le succès commercial du fipamezole. Ipsen conserve une option sur la licence mondiale du programme selon certaines conditions.
- Le 27 janvier 2012 – Ipsen a pris acte de la décision du Gouvernement français de ne plus rembourser Tanakan<sup>®</sup>, Tramisal<sup>®</sup> et Ginkogink<sup>®</sup>. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique française de révision de la prise en charge par la collectivité d'un certain nombre de médicaments. Bien que déremboursés depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, Tanakan<sup>®</sup>, Tramisal<sup>®</sup> et Ginkogink<sup>®</sup>, peuvent toujours être prescrits et délivrés par les professionnels de santé à destination des patients en France. Le Groupe anticipe une baisse des ventes de Tanakan<sup>®</sup> en France de l'ordre de 35%<sup>1</sup> en 2012. Cette estimation est basée sur les baisses observées des ventes intervenues à la suite du déremboursement des veinotoniques en 2008.
- Le 24 février 2012 – Active Biotech et Ipsen ont annoncé la présentation des données de tolérance, jusqu'à trois ans issues de l'étude de phase II de TASQ menée sur des patients n'ayant pas reçu de chimiothérapie atteints d'un cancer métastatique de la prostate résistant à la castration (*Castrate Resistant Prostate Cancer - CRPC*) au 27<sup>ème</sup> congrès annuel de l'EAU.
- Le 17 avril 2012 – Ipsen a annoncé que son partenaire, Inspiration Biopharmaceuticals Inc. (Inspiration), avait déposé une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM)<sup>2</sup> auprès des autorités réglementaires américaines (Food and Drug Administration - FDA) pour IB1001, un facteur IX recombinant (rFIX) administré par voie intraveineuse pour le traitement et la prévention des saignements chez les personnes souffrant d'hémophilie B. Dans le cadre de l'accord de partenariat et à la suite du dépôt de la demande d'AMM auprès de la FDA pour l'IB1001, Ipsen a décidé de payer un paiement d'étape à Inspiration de 35 millions de dollars. En échange, Inspiration a émis une obligation convertible au profit d'Ipsen, portant ainsi la participation d'Ipsen aux capitaux propres dilués d'Inspiration à approximativement 43,5%.
- Le 25 avril 2012 – Ipsen a annoncé l'ouverture officielle de son nouveau siège social commercial américain à Basking Ridge (New Jersey). Il s'agit d'une étape importante pour Ipsen aux États-Unis. Cette annonce confirme l'engagement de croissance d'Ipsen aux États-Unis avec ses médicaments de

---

<sup>1</sup> Impact estimé en année pleine

<sup>2</sup> Biologics license application (BLA)

neurologie et d'endocrinologie, ainsi que son engagement à fournir aux patients américains des médicaments de spécialité innovants.

- Le 3 mai 2012 – Ipsen a annoncé avoir cédé le 24 février dernier, l'ensemble de ses actions de Spirogen Limited (19,31% du capital de Spirogen) dans le cadre d'un programme de rachat d'action. En conséquence, Ipsen n'est plus représenté au Conseil d'Administration de Spirogen. Ipsen a encaissé le paiement et pourrait recevoir des paiements supplémentaires à l'avenir.
- Le 3 mai 2012 – Ipsen a annoncé avoir mis fin à l'accord avec Novartis concernant la co-promotion d'Exforge<sup>®</sup> en France, effective depuis le 30 avril 2012. Ipsen va recevoir de Novartis un paiement de sortie contractuel d'un montant de 4 millions d'euros.
- Le 18 mai 2012 – Active Biotech et Ipsen ont annoncé la présentation des données de survie à la conférence scientifique « Congrès annuel de l'ASCO 2012 », qui s'est tenue à Chicago (États-Unis) du 1 au 5 juin 2012. La présentation a fourni les données de survie globale de l'étude de phase II de tasquinimod dans la prise en charge du cancer de la prostate métastatique résistant à la castration (CRPC) chez des patients n'ayant pas reçu de chimiothérapie.
- Le 21 mai 2012 – Active Biotech et Ipsen ont annoncé que le recrutement de l'étude pivotale, internationale, randomisée, contrôlée contre placebo et en double aveugle de phase III avec le tasquinimod (TASQ) chez des patients atteints d'un cancer de la prostate métastatique résistant à la castration (CRPC, castrate-resistant prostate cancer) a atteint l'inclusion de 600 patients, la moitié de l'objectif prévu. Un paiement d'étape de 10 millions d'euros a été versé par Ipsen à Active Biotech.
- Le 4 juin 2012 – Active Biotech et Ipsen ont présenté, dans le cadre du « Congrès annuel de l'ASCO 2012 » qui se tenait à Chicago (États Unis), les données de survie globale (SG) de l'étude de phase II sur le tasquinimod dans la prise en charge du cancer de la prostate métastatique résistant à la castration (castration resistant prostate cancer, CRPC) chez des patients n'ayant pas reçu de chimiothérapie .
- Le 29 juin 2012 – Ipsen a annoncé que son partenaire Teijin a obtenu du Ministère de la santé japonais (Ministry of Health, Labour and Welfare, MHLW) l'autorisation de mise sur le marché de Somatuline<sup>®</sup> 60/90/120 mg pour injection s.c. (acétate de lanréotide). Au Japon, Somatuline<sup>®</sup> est indiqué pour le traitement de l'hypersécrétion de l'hormone de croissance et de l'IGF-1 (somatomédine-C) et pour les symptômes cliniques qui en découlent au cours de l'acromégalie et du gigantisme hypophysaire (lorsque la réponse aux traitements chirurgicaux n'a pas donné satisfaction ou lorsque les traitements chirurgicaux sont difficiles à réaliser). Somatuline<sup>®</sup> sera commercialisé sous une nouvelle présentation, dont les améliorations consistent en une seringue préremplie, qui évite d'avoir à reconstituer le produit et une aiguille rétractable qui augmente la sécurité pour les personnels soignants.
- Le 10 juillet 2012 – Ipsen a annoncé que son partenaire Inspiration Biopharmaceuticals Inc. (Inspiration) a été averti par les autorités réglementaires américaines (FDA, Food and Drug Administration) que les deux essais cliniques évaluant l'efficacité et la tolérance de l'IB1001 ont été suspendus. Au cours d'évaluations de laboratoire réalisées dans le cadre des essais cliniques de phase III en cours, Inspiration a observé et signalé à la FDA, qu'il existait une tendance montrant qu'une plus grande proportion de patients traités par IB1001 développait une réponse positive au test d'anticorps à la protéine CHO (ovaire de hamster chinois, Chinese Hamster Ovary), la protéine de la cellule hôte (host cell protein, HCP) du produit. Au total, 86 patients souffrant d'hémophilie B ont reçu de l'IB1001 dans les études cliniques, et à ce jour, aucun évènement indésirable (réaction anaphylactique ou autre réaction allergique grave, et syndrome néphrotique) lié au développement des anticorps à la protéine CHO n'a été rapporté. En outre, aucun lien entre le développement d'anticorps à la protéine CHO et le développement d'anticorps au facteur IX n'a été établi.
- Le 11 juillet 2012 – Ipsen a annoncé sa décision de maintenir le site industriel de Dreux dans le périmètre de son activité. En effet, les perspectives d'évolution de la médecine générale à l'international, renforcées par des volumes de production plus importants que prévus sur ce site depuis le début d'année, ont convaincu Ipsen de conserver le site industriel de Dreux.

- Le 21 août 2012 – Ipsen a annoncé la renégociation de son accord de partenariat stratégique, signé en 2010, avec Inspiration Biopharmaceuticals, Inc. pour le développement et la commercialisation du portefeuille de produits recombinants d'Inspiration : OBI-1, un facteur VIII recombinant porcin (rpFVIII) en développement pour le traitement des patients atteints d'hémophilie A acquise et d'hémophilie A congénitale avec inhibiteurs, et IB1001, un facteur IX recombinant (rFIX) destiné au traitement et à la prévention des saignements chez les patients atteints d'hémophilie B. Le nouvel accord vise à mettre en place une structure de partenariat effective dans laquelle Ipsen obtient les droits commerciaux sur des territoires clés. Inspiration demeure néanmoins responsable du développement d'OBI-1 et d'IB1001 au niveau mondial. Dans le cadre de cette renégociation, Ipsen a versé à Inspiration 30,0 millions de dollars (approximativement 24,0 millions d'euros selon le taux de change en vigueur). Ipsen s'engage à verser à Inspiration des paiements d'étapes pouvant s'élever à un montant total, incluant ce versement, de 200 millions de dollars, dont 27,5 millions de dollars sont liés à la réalisation d'étapes réglementaires et le reste au succès d'étapes commerciales.
- Le 10 septembre 2012 – Ipsen a annoncé avoir réussi à maintenir l'offre pour le marché américain d'Increlex<sup>®</sup> (IGF-1), indiqué dans le traitement du déficit primaire sévère en IGF-1, en dépit de retards dans l'approbation du site de production. Increlex<sup>®</sup> est un médicament essentiel pour le traitement des patients avec un déficit primaire sévère en IGF-1 répondant ainsi à un besoin médical important. En conséquence, Ipsen a travaillé étroitement avec l'agence réglementaire américaine (Food and Drug Administration, FDA) pour maintenir l'offre du produit.
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2012 – Active Biotech et Ipsen ont présenté, à l'occasion du congrès scientifique de l'ESMO (European Society for Medical Oncology : société européenne d'oncologie médicale) qui s'est tenu à Vienne du 28 septembre au 2 octobre, un nouvel ensemble de données sur les biomarqueurs issu de l'étude de phase II sur le tasquinimod déjà réalisée portant sur la prise en charge du cancer de la prostate métastatique résistant à la castration (castrate resistant prostate cancer, CRPC) chez des patients n'ayant pas reçu de chimiothérapie.
- Le 3 octobre 2012 – Ipsen et Active Biotech ont annoncé le début d'une nouvelle phase II de preuve de concept, évaluant l'activité du tasquinimod chez les patients souffrant de cancer métastatique avancé de la prostate résistant à la castration. L'étude vise à établir l'efficacité du tasquinimod dans le cadre d'un traitement de maintenance thérapeutique chez les patients souffrant d'un cancer métastatique avancé de la prostate résistant à la castration n'ayant pas progressé après une première ligne d'une chimiothérapie à base de docetaxel.
- Le 3 octobre 2012 – Ipsen a annoncé qu'Inspiration Biopharmaceuticals Inc. (Inspiration) n'avait pas levé de fonds externes à l'échéance contractuelle du 30 septembre 2012. Ipsen est ainsi libéré de son engagement à verser 12,5 millions de dollars supplémentaires en échange d'actions Inspiration. Les parties continuent d'étudier diverses options.
- Le 19 octobre 2012 – Ipsen a annoncé le lancement prochain d'un nouvel essai clinique de phase II de preuve de concept évaluant tasquinimod dans quatre différents types de cancers. L'étude évaluera la tolérance et l'efficacité de tasquinimod chez des patients présentant des tumeurs avancées ou métastatiques hépatiques, ovariennes, rénales et gastriques progressant malgré un traitement anti-tumoral standard.
- Le 31 octobre 2012 – Ipsen a annoncé qu'Inspiration Biopharmaceuticals Inc. (Inspiration) avait initié un plan de réorganisation volontaire de ses activités sous le régime du Chapitre 11 du code des faillites américain. Inspiration a déposé cette demande le 30 octobre 2012 auprès du tribunal des faillites de Boston, Massachusetts (Etats-Unis). Dans ce cadre, Inspiration a sollicité l'accord du tribunal des faillites sur les modalités détaillées de la vente aux enchères de ses actifs à un tiers acquéreur. Les actifs d'Inspiration comprennent notamment les droits commerciaux d'OBI-1, un facteur VIII recombinant d'origine porcine (rpFVIII) pour le traitement de l'hémophilie A avec inhibiteurs, et d'IB1001, un facteur IX recombinant (rFIX) pour le traitement de l'hémophilie B. Ipsen, qui détient des obligations convertibles d'Inspiration pour un montant d'environ 200 millions de dollars, est le seul créancier senior d'Inspiration. Ipsen a accepté d'inclure ses actifs en hémophilie dans le processus de

vente sous réserve de certaines conditions. Ces actifs comprennent les droits commerciaux d'OBI-1 et d'IB1001 ainsi que le site industriel de Milford (Massachusetts, Etats-Unis) où OBI-1 est produit.

- Le 20 novembre 2012 – Ipsen et Inspiration Biopharmaceuticals, Inc. (Inspiration) ont annoncé qu'Inspiration a reçu la désignation de "Fast Track" (procédure de revue accélérée) par les agences réglementaires américaines (FDA) pour l'OBI-1 dans le traitement de l'hémophilie acquise de type A. La procédure accélérée est une désignation que la FDA réserve aux médicaments destinés au traitement des maladies graves pouvant répondre à un besoin médical non satisfait. La procédure accélérée est conçue pour faciliter le développement et accélérer l'examen des nouveaux médicaments. La demande d'autorisation de mise sur le marché dans le cadre d'une procédure accélérée peut faire l'objet d'une évaluation prioritaire («priority review»), ce qui implique un délai d'examen ramené à huit mois. Inspiration prévoit de déposer la demande d'autorisation de mise sur le marché à la FDA aux Etats-Unis au premier semestre 2013.
- Le 3 décembre 2012 – Ipsen et Galderma, l'un des premiers laboratoires de dermatologie au plan mondial, ont annoncé l'extension de leur collaboration pour la promotion et la distribution de Dysport<sup>®</sup>, la toxine botulique de type A d'Ipsen, dans les indications esthétiques. Les deux sociétés ont renouvelé leur collaboration au Brésil et en Argentine et ont étendu leur partenariat à l'Australie où Galderma dispose des droits exclusifs de promotion et de distribution de Dysport<sup>®</sup>. Les deux sociétés ont également signé un accord de copromotion en Corée du Sud selon lequel Galderma et Ipsen assureront conjointement la promotion de Dysport<sup>®</sup> et de Restylane<sup>®</sup>.
- Le 10 décembre 2012 – Active Biotech et Ipsen ont annoncé que le recrutement de l'étude clinique de phase III avec tasquinimod, une nouvelle molécule dans le traitement du cancer de la prostate, a été achevé avec plus de 1200 patients randomisés conformément au protocole clinique. Ceci entraîne un paiement d'étape de 10 millions d'euros par Ipsen à Active Biotech.
- Le 18 décembre 2012 – Oncodesign, une entreprise spécialisée dans la découverte de médicaments et fournisseur de services d'évaluation pharmacologique en oncologie, et le Laboratoire de Neurobiologie et de Thérapie Génique (LNGT) du département de Neurosciences de l'Université Catholique (UC) de Louvain, un groupe académique expert étudiant les rôles de LRRK2 et de la  $\alpha$ -Synucléine dans la maladie de Parkinson et dirigé par le Professeur Veerle Baekelandt, ont annoncé s'associer dans un partenariat de recherche. Cette collaboration vise à évaluer, dans un panel de modèles pharmacologiques de la maladie de Parkinson, les molécules identifiées par la technologie Nanocyclix<sup>®</sup> dans le cadre du programme LRRK2 d'Oncodesign, mené en partenariat avec Ipsen depuis janvier 2012.

Après le 31 décembre 2012, les faits marquants incluent :

- Le 17 janvier 2013 – Teijin Pharma Limited, société du Groupe Teijin en charge de l'activité Santé et Ipsen ont annoncé le lancement au Japon de Somatuline<sup>®</sup> 60/90/120 mg en injection sous-cutanée pour le traitement de l'acromégalie et du gigantisme hypophysaire (lorsque la réponse aux traitements chirurgicaux n'a pas donné satisfaction ou lorsque les traitements chirurgicaux sont difficiles à réaliser). Au Japon, Teijin Pharma détient les droits de développement et de commercialisation du médicament.
- Le 24 janvier 2013 – Ipsen et Inspiration Biopharmaceuticals Inc. (Inspiration) ont annoncé la signature d'une convention d'achat d'actifs (Asset Purchase Agreement, APA) par laquelle Baxter International (Baxter) s'engage à acquérir les droits mondiaux relatifs à OBI-1, un facteur VIII porcin recombinant (rpFVIII) en développement pour l'hémophilie A congénitale avec inhibiteurs et l'hémophilie acquise, ainsi que le site industriel d'Ipsen situé à Milford (Boston, MA). La convention d'achats d'actifs a été déposée le 23 janvier 2013, auprès du tribunal fédéral américain des faillites de Boston (Massachusetts, Etats-Unis). La vente résulte d'un processus de vente conjointement engagé par Ipsen et Inspiration à la suite de la demande par Inspiration de la mise sous protection de la loi des faillites américaine (Chapter 11) le 30 octobre 2012. La convention d'achat d'actifs est soumise à des conditions suspensives, notamment l'autorisation du tribunal des faillites et des autorités

réglementaires. Ipsen a accepté d'étendre le financement de type DIP à Inspiration pour une période de 45 jours, soit un montant additionnel pouvant aller jusqu'à environ 5 millions de dollars.

- Le 6 février 2013 – Ipsen et Inspiration Biopharmaceuticals Inc. (Inspiration) ont annoncé la signature d'une convention d'achat d'actifs (Asset Purchase Agreement, APA) par laquelle Cangene Corporation (Cangene) s'engage à acquérir les droits mondiaux relatifs à l'IB1001, un facteur IX recombinant (rFIX) pour le traitement de l'hémophilie B. Selon les termes de la convention d'achat d'actifs, Cangene a accepté de verser un paiement initial de 5,9 millions de dollars, des paiements d'étape additionnels conditionnés à la commercialisation de l'IB1001 pouvant atteindre 50 millions de dollars, ainsi que des compléments de prix progressifs pouvant atteindre un pourcentage à deux chiffres sur les ventes annuelles nettes d'IB1001. La convention d'achat d'actifs est soumise à des conditions suspensives, notamment l'autorisation du tribunal des faillites.
- Le 7 février 2013 – Ipsen et Braintree Laboratories, Inc., une société américaine spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de médicaments de spécialité, ont annoncé que Eziclen<sup>®</sup> / Izinova<sup>®</sup> (BLI-800) avait franchi avec succès l'étape de la procédure européenne d'enregistrement décentralisée, incluant seize pays. Le produit sera indiqué chez l'adulte pour le lavage intestinal avant toute procédure nécessitant un intestin propre (par ex., visualisation des intestins sous endoscopie et radiologie ou lors d'une intervention chirurgicale).
- Le 20 février 2013 – Ipsen et Inspiration Biopharmaceuticals Inc. (Inspiration) ont annoncé la finalisation de la vente du produit breveté contre l'hémophilie B, IB1001 (FIX recombinant), à Cangene Corporation (Cangene). Ipsen et Inspiration ont convenu conjointement de vendre leurs droits de commercialisation respectifs sur l'IB1001 dans le cadre de la transaction. Cangene a acquis les droits mondiaux sur l'IB1001, un facteur IX recombinant faisant actuellement l'objet d'un examen réglementaire aux États-Unis et en Europe.

## Mesures administratives

Dans un contexte de crises financière et économique, les autorités publiques de nombreux pays où opère le Groupe ont continué d'instaurer de nouvelles mesures de réduction des dépenses de santé publique, dont certaines affectent les ventes et la profitabilité du Groupe en 2012. En outre, certaines mesures instaurées en 2011 ont continué d'impacter les comptes du Groupe, par comparaison d'une année sur l'autre.

## Mesures affectant l'exercice 2012

### Dans les Principaux Pays d'Europe de l'Ouest :

- En France, les autorités françaises de santé ont imposé une baisse de prix de 3,5% sur le Forlax<sup>®</sup> le 1<sup>er</sup> octobre 2011 et de 15,0% sur Nisis<sup>®</sup>/Nisisco<sup>®</sup> le 14 novembre 2011. Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, le prix de Décapeptyl<sup>®</sup> a été réduit de 3,0% pour les formulations 3 mois et 6 mois alors que le prix d'Adrovanse<sup>®</sup> a été réduit de 33,0%. Au 1<sup>er</sup> mars 2012, Tanakan<sup>®</sup> a été déremboursé en France. Une taxe additionnelle sur les dépenses de promotion de 0,6% a également été introduite. En outre, les ventes de Nisis<sup>®</sup>/Nisisco<sup>®</sup> et de Forlax<sup>®</sup> ont été négativement affectées par une circulaire du mois de juillet renforçant la pratique du 'Tiers-payant' par laquelle le patient doit désormais avancer une partie du prix des médicaments princeps quand ceux-ci ont un générique sur le marché ;
- A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011, l'Espagne a augmenté la taxe sur les ventes de 7,5% (introduite en juin 2010) à 15,0% pour les produits mis sur le marché depuis plus de 10 ans et qui n'ont pas de générique ou de biosimilaire en Espagne. Par ailleurs, Tanakan<sup>®</sup> a été déremboursé le 1<sup>er</sup> septembre 2012.

### Dans les Autres Pays Européens :

- En Belgique, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012, dès l'introduction d'un générique ou d'un « hybride », les produits sont regroupés par principes actifs indépendamment de leur forme galénique et subissent une baisse de prix au maximum de 31,0% ;
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la Pologne a mis en place une nouvelle loi sur la réforme du système de remboursement incluant un système de taxe sur chiffre d'affaires en cas de dépassement budgétaire ainsi qu'une taxe sur les industriels de la santé pour financer les études cliniques. Les marges réglementées ont également été réduites. En conséquence, les prix de Décapeptyl<sup>®</sup> et Somatuline<sup>®</sup> ont tous deux été réduits de 3,0% au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- La Grèce a voté des mesures visant à faire baisser les dépenses pharmaceutiques. Les mesures phares incluent une augmentation des remises aux grossistes et pharmacies de 9,0% (précédemment 4,0% avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2012), une obligation de prescrire des médicaments portant une "dénomination commune internationale" (DCI) par le biais d'un outil de prescription électronique, et l'introduction d'une contribution financière des laboratoires pharmaceutiques en cas de dépassement des dépenses de santé publique ;
- Le Portugal a mis en place en 2011 un système électronique incitant la prescription du produit le moins cher (y compris les génériques) avec l'introduction de nouveaux pays dans la composition du panier du Système du Prix de Référence International, dont l'Espagne, la France et la Slovaquie. Pour 2013, de nouvelles mesures ont déjà été annoncées : baisse de prix de 6,0% sur tous les médicaments et la participation de l'industrie pharmaceutique à la diminution des dépenses de santé par la création d'un fonds de provision à hauteur de 2,0% du chiffre d'affaires de chaque laboratoire ;
- En Hongrie, une taxe additionnelle de 10,0% sur les ventes, en plus des 20,0% déjà existants, a été introduite le 1<sup>er</sup> août 2012, touchant toutes les formulations de Somatuline<sup>®</sup> ;
- En République Tchèque, la TVA sur les médicaments a augmenté de 9,0% à 14,0% en janvier 2012.

### **Dans le Reste du Monde :**

- La Chine est en cours de finalisation d'un Système du Prix de Référence International prenant en compte les prix d'une dizaine de pays incluant les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, la Corée du Sud et le Japon ;
- En janvier 2011, l'Algérie a mis en œuvre un système de prix de référence par classe thérapeutique. Un alignement potentiel du prix de Décapeptyl<sup>®</sup> sur le prix du GnRH le plus bas semble imminent ;
- En Corée, dans le cadre de la réglementation sur le contrôle des volumes en vigueur depuis novembre 2011, le prix de Diphereline<sup>®</sup> 11,25mg a été réduit de 4,5% au 1er septembre 2012.

En outre, et toujours dans un contexte de crises financière et économique, les autorités publiques de nombreux pays où opère le Groupe continuent d'instaurer de nouvelles mesures de réduction des dépenses de santé publique qui pourront affecter les comptes du Groupe après 2012. Il est aussi noté une utilisation plus répandue des Evaluations des Technologies de Santé (HTA, Health Technology Assessment) dans les décisions de prix et de remboursement dans un certain nombre de pays dans le monde, dont certains pays émergents et d'Europe de l'Est.

### **Mesures pouvant avoir un impact au-delà de l'exercice 2012**

#### **Dans les Principaux Pays d'Europe de l'Ouest :**

- Le Ministre de la Santé espagnol a aussi confirmé une baisse de 14,0% du budget des dépenses de santé en 2012. Le nouveau Décret Royal publié en avril 2011 prévoit, pour les molécules mises sur le marché depuis plus de 10 ans dans l'union européenne, un regroupement par principe actif et un alignement du prix sur le dosage journalier le plus bas. Le co-paiement des patients sera également revu périodiquement ;
- En France, l'assiette de la Taxe promotionnelle a été considérablement étendue (communication institutionnelle, congrès), par un décret publié en décembre 2012, avec un impact rétroactif sur l'année ;
- En Italie, le plafond des dépenses hospitalières a été augmenté de 2,4% à 3,5%, avec une prise en charge d'un éventuel dépassement par l'industrie pharmaceutique à hauteur de 50,0% ;

#### **Dans les Autres Pays Européens :**

- En Grèce, une nouvelle liste de prix a été publiée en novembre 2011 basée sur la moyenne des trois plus bas prix parmi les pays de l'Europe des 27, ainsi que des prix de remboursement de référence basés sur le plus bas prix de la classification ATC4 et des changements dans les co-paiements. Ils devraient entrer en vigueur début 2013 ;
- En Belgique, le système de référencement de prix européen a été mis à jour avec de nouvelles règles et un panier de 6 pays (France, Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Irlande et Finlande) ; il sera mis en application en avril 2013 ;
- Dans le cadre de sa réforme de santé, les autorités de santé russes considèrent une évolution de la méthodologie de fixation des prix des médicaments de première nécessité (Essential Drug List ou EDL). Les prix des produits sur cette liste devraient être établis selon la moyenne pondérée des prix de tous les médicaments avec la même "dénomination commune internationale" (DCI) ;

#### **Dans le Reste du Monde :**

- En Colombie, un nouveau Système de Prix de Référence International a été mis en place au second semestre 2012 ainsi qu'un dispositif de remboursement maximal appliqué aux médicaments ayant des

prix élevés en Colombie. Ainsi, le prix de Somatuline<sup>®</sup> risque de subir une baisse autoritaire de l'ordre de 40%-50% par rapport à son niveau de prix actuel ;

- Douze pays d'Amérique Latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Guyane, Paraguay, Pérou, Surinam, Uruguay et Venezuela) se sont accordés pour créer une base de prix régional dans la perspective d'harmoniser les prix des médicaments. Le lancement et les impacts ne sont pas encore connus à ce jour ;
- En Corée du Sud, les accords prix volumes négociés en 2011, ayant entraîné la baisse des prix de Décapeptyl<sup>®</sup> et de Dysport<sup>®</sup> de 7,0%, continueront d'avoir des impacts à la baisse sur 2013 avec une nouvelle réduction de prix de 7,5%.



## Comparaison des résultats consolidés pour les années 2012 et 2011

	31 décembre 2012		31 décembre 2011 <i>Proforma</i> <sup>(2)</sup>		Variation
		% du chiffre d'affaires		% du chiffre d'affaires	
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 219,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 159,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>5,1%</b>
Autres produits de l'activité	57,9	4,7%	50,4	4,3%	14,9%
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>1 277,4</b>	<b>104,7%</b>	<b>1 210,2</b>	<b>104,3%</b>	<b>5,6%</b>
Coût de revient des ventes	(254,8)	-20,9%	(249,2)	-21,5%	2,2%
Frais de recherche et développement	(248,6)	-20,4%	(234,6)	-20,2%	5,9%
Frais commerciaux	(473,5)	-38,8%	(424,4)	-36,6%	11,6%
Frais généraux et administratifs	(99,1)	-8,1%	(99,7)	-8,6%	-0,6%
Autres produits opérationnels	5,6	0,5%	17,5	1,5%	-68,0%
Autres charges opérationnelles	(25,8)	-2,1%	(17,6)	-1,5%	46,4%
Amortissements des incorporels	(5,8)	-0,5%	(7,8)	-0,7%	-26,5%
Coûts liés à des restructurations	(63,1)	-5,2%	(36,5)	-3,2%	72,8%
Pertes de valeur	2,4	0,2%	(85,2)	-7,3%	-102,8%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>114,8</b>	<b>9,4%</b>	<b>72,6</b>	<b>6,3%</b>	<b>58,2%</b>
<b>Résultat opérationnel Récurrent Ajusté</b> <sup>(1)</sup>	<b>196,0</b>	<b>16,1%</b>	<b>197,5</b>	<b>17,0%</b>	<b>-0,8%</b>
Produit de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1,0	0,1%	1,6	0,1%	-37,8%
Coût de l'endettement financier brut	(2,3)	-0,2%	(1,8)	-0,2%	31,9%
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1,3)</b>	<b>-0,1%</b>	<b>(0,2)</b>	<b>-0,0%</b>	-
Autres produits et charges financiers	6,8	0,6%	(0,5)	-0,0%	-
Impôts sur le résultat	(24,4)	-2,0%	1,9	0,2%	-
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-	-	-	-
<b>Résultat des activités poursuivies</b>	<b>95,8</b>	<b>7,9%</b>	<b>73,8</b>	<b>6,4%</b>	<b>29,9%</b>
Résultat des activités non poursuivies	(124,8)	-10,2%	(72,9)	-6,3%	71,3%
<b>Résultat consolidé</b>	<b>(29,0)</b>	<b>-2,4%</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1%</b>	-
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	(29,5)		0,4		
- dont part revenant aux intérêts minoritaires	0,5		0,5		

<sup>(1)</sup> Voir annexe 4

<sup>(2)</sup> Conformément aux dispositions relatives aux activités abandonnées, le compte de résultat 2011 a été retraité afin de présenter une information comparative sur deux exercices consécutifs (voir annexe 5)

### ■ Chiffre d'affaires

Les ventes consolidées du Groupe ont atteint 1 219,5 millions d'euros au 31 décembre 2012, en hausse de 5,1% d'une année sur l'autre, soit une hausse de 3,3% hors effets de change<sup>1</sup>.

### ■ Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité se sont élevés à 57,9 millions d'euros en 2012, en hausse de 14,9% par rapport à 2011, où ils avaient atteint 50,4 millions d'euros.

<sup>1</sup> Les variations hors effets de change sont calculées en appliquant les taux du 31 décembre 2012 aux comptes du 31 décembre 2011

Le détail de l'évolution de ce poste est le suivant :

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Proforma(2)	Variation	
			en valeur	en %
<b>Analyse par type de produits</b>				
- Redevances perçues	11,9	9,1	2,8	30,9%
- Produits forfaitaires liés à des accords de licences <sup>(1)</sup>	25,1	23,5	1,6	6,7%
- Autres (produits de co-promotion, refacturations)	20,9	17,8	3,1	17,6%
<b>Total</b>	<b>57,9</b>	<b>50,4</b>	<b>7,5</b>	<b>14,9%</b>

(1) Les produits forfaitaires liés à des accords de licence représentent principalement la reconnaissance, étalée prorata temporis sur la durée des contrats correspondants, des montants perçus au titre de ceux-ci

(2) Conformément aux dispositions relatives aux activités abandonnées, le compte de résultat 2011 a été retraité afin de présenter une information comparative sur deux exercices consécutifs (voir annexe 5)

- **Les redevances perçues** se sont élevées à 11,9 millions d'euros en 2012, en hausse de 2,8 millions d'euros d'une année sur l'autre, tirées par l'augmentation des redevances versées par les partenaires du Groupe.
- **Les produits forfaitaires liés à des accords de licence** se sont élevés à 25,1 millions d'euros, provenant essentiellement des partenariats avec Medicis, Menarini et Galderma.
- **Les autres revenus** se sont élevés à 20,9 millions d'euros au titre de l'année 2012 à comparer à 17,8 millions d'euros un an auparavant, tirés par l'augmentation des revenus liés aux contrats de co-promotion et de co-marketing du Groupe en France ainsi qu'à la promotion de Hexvix<sup>®</sup> dans certains pays.

## ■ Coût de revient des ventes

Au 31 décembre 2012, le coût de revient des ventes s'est élevé à 254,8 millions d'euros, représentant 20,9% du chiffre d'affaires, à comparer à 249,2 millions d'euros, soit 21,5% du chiffre d'affaires, pour la même période en 2011.

En 2012, l'amélioration du coût de revient des ventes s'est expliquée notamment par un effet mix produit favorable lié à la croissance des ventes de produits de médecine de spécialité et à des efforts de productivité accrus, partiellement compensée par des taxes d'importation dans certains pays où le Groupe a enregistré une forte croissance de son activité commerciale.

## ■ Frais liés à la recherche et au développement

A fin décembre 2012, les frais liés à la recherche et au développement ont représenté 248,6 millions d'euros soit 20,4% du chiffre d'affaires, à comparer à 20,2% du chiffre d'affaires un an auparavant.

Le tableau ci-dessous présente une comparaison des frais de Recherche et Développement à fin décembre 2012 et 2011, selon la nouvelle segmentation des frais de recherche et de développement issue de la stratégie annoncée le 9 juin 2011 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Proforma <sup>(4)</sup>	Variation	
			en valeur	en %
<b>Analyse par type de frais</b>				
- Recherche et développement liés aux médicaments <sup>(1)</sup>	(199,4)	(192,0)	(7,3)	3,8%
- Développement industriel et pharmaceutique <sup>(2)</sup>	(40,8)	(35,5)	(5,3)	14,9%
- Développement stratégique <sup>(3)</sup>	(8,4)	(7,1)	(1,3)	18,6%
<b>Total</b>	<b>(248,6)</b>	<b>(234,6)</b>	<b>(13,9)</b>	<b>5,9%</b>

(1) La recherche liée aux médicaments vise l'identification de nouvelles molécules, la détermination de leurs caractéristiques biologiques et le développement de leurs processus de fabrication à petite échelle. Les coûts relatifs aux brevets sont également inclus dans ce type de frais

(2) Le développement industriel comprend les études chimiques, biotechniques et des études du processus de développement visant l'industrialisation de la production à petite échelle de molécules créées par des laboratoires de recherche ainsi que le développement pharmaceutique ayant pour mission de mener les projets de développement de nouveaux produits (études de faisabilité des formulations, adaptation de méthodes, développement et validation de méthodes). Le développement pharmaceutique est associé au développement industriel suite au rapprochement de ces deux activités dans le cadre de la stratégie annoncée le 9 juin 2011, afin de créer un département « Chemistry, Manufacturing, Controls & Engineering »

(3) Le développement stratégique comprend les frais encourus pour rechercher des licences relatives à de nouveaux produits ou à établir de nouveaux accords de partenariats

(4) Conformément aux dispositions relatives aux activités abandonnées, le compte de résultat 2011 a été retraité afin de présenter une information comparative sur deux exercices consécutifs (voir annexe 5)

- **Les dépenses de recherche et développement liées aux médicaments** ont progressé de 3,8% par rapport à 2011. Les programmes clés conduits au cours de l'exercice 2012 ont porté sur Dysport<sup>®</sup>, Somatuline<sup>®</sup> et tasquinimod. Cette augmentation des dépenses a été partiellement compensée par un effet de base positif, avec la disparition, en 2012, des coûts de l'étude clinique de phase II d'Irosustat (BN-83495) dont l'arrêt du programme de développement a été annoncé le 6 juin 2011.
- **Les frais de développement industriel et pharmaceutique** ont augmenté de 14,9% en 2012 par rapport à la même période en 2011. Cette hausse étant principalement liée aux investissements réalisés dans les plateformes technologiques du Groupe, les toxines et les peptides.

## ■ Frais commerciaux, généraux et administratifs

Les frais commerciaux, généraux et administratifs ont représenté 572,6 millions d'euros à fin décembre 2012, soit 46,9% du chiffre d'affaires, en augmentation de 9,3% par rapport à l'année 2011.

Le tableau ci-dessous présente une comparaison entre les frais commerciaux, généraux et administratifs exposés au cours des années 2012 et 2011 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Proforma <sup>(1)</sup>	Variation	
			en valeur	en %
<b>Analyse par type de frais</b>				
Redevances payées	(51,7)	(46,6)	(5,1)	11,0%
Autres frais commerciaux	(421,7)	(377,8)	(43,9)	11,6%
<b>Frais commerciaux</b>	<b>(473,5)</b>	<b>(424,4)</b>	<b>(49,1)</b>	<b>11,6%</b>
<b>Frais généraux et administratifs</b>	<b>(99,1)</b>	<b>(99,7)</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,6%</b>
<b>Total</b>	<b>(572,6)</b>	<b>(524,1)</b>	<b>(48,5)</b>	<b>9,3%</b>

(1) Conformément aux dispositions relatives aux activités abandonnées, le compte de résultat 2011 a été retraité afin de présenter une information comparative sur deux exercices consécutifs (voir annexe 5)

- **Les frais commerciaux** se sont élevés en 2012 à 473,5 millions d'euros, soit 38,8 % du chiffre d'affaires, à comparer à 424,4 millions d'euros, soit 36,6% du chiffre d'affaires sur la même période en 2011.

- Les redevances payées à des tiers sur le chiffre d'affaires de certains produits commercialisés par le Groupe se sont élevées à 51,7 millions d'euros à fin 2012, en hausse de 11,0% d'une année sur l'autre. Cette augmentation est liée à la croissance des ventes des produits pris en licence ;
- Les autres frais commerciaux se sont élevés à 421,7 millions d'euros, soit 34,6% du chiffre d'affaires, en hausse de 11,6% par rapport à 2011 où ils avaient représenté 377,8 millions d'euros, soit 32,6% du chiffre d'affaires. En 2012 et conformément à la stratégie annoncée le 9 juin 2011, le Groupe a continué d'affecter sélectivement ses ressources commerciales aux territoires en forte croissance, notamment la Chine, la Russie et le Brésil. D'autre part, les frais commerciaux liés à la médecine générale en France, proportionnellement à des ventes en forte décroissance, sont en augmentation. Les synergies issues de la nouvelle organisation des opérations commerciales en France sont attendues en 2014.
- **Les frais généraux et administratifs** sont en légère baisse de 0,6% sur l'exercice 2012.

### ■ **Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits opérationnels ont représenté 5,6 millions d'euros en 2012 à comparer à 17,5 millions d'euros un an auparavant, comprenant principalement les revenus de sous-location du siège social. En 2011, les autres produits opérationnels comprenaient un produit non récurrent de 17,2 millions d'euros consécutif à une décision de justice exécutoire dans la cadre du litige commercial opposant le Groupe à Mylan.

Les autres charges opérationnelles ont représenté 25,8 millions d'euros à comparer à 17,6 millions d'euros, un an auparavant. Les autres charges opérationnelles ont inclus principalement des charges non récurrentes liées aux projets de recherche d'un repreneur pour le site industriel de Dreux et d'un partenaire pour l'activité de médecine générale en France, à la résolution d'un litige commercial avec un partenaire et à une procédure administrative engagée envers le Groupe.

### ■ **Amortissement des immobilisations incorporelles (hors logiciels)**

En 2012, les amortissements des immobilisations incorporelles ont représenté une charge de 5,8 millions d'euros, à comparer à 7,8 millions d'euros un an auparavant. Cette baisse est notamment liée à la modification du plan d'amortissement sur la licence IGF-1 suite à la perte de valeur constatée au 31 décembre 2011 et à la finalisation de l'amortissement d'Exforge<sup>®</sup> (fin de l'accord de co-promotion avec Novartis en France effective depuis le 30 avril 2012), et partiellement compensée par l'amortissement d'Hexvix<sup>®</sup>.

### ■ **Coûts liés à des restructurations**

Au 31 décembre 2012, le Groupe a constaté 63,1 millions d'euros de coûts non récurrents liés à des restructurations, correspondant principalement à la mise en place de la nouvelle organisation des opérations commerciales en France et à une charge relative au déménagement sur la côte Est de la filiale commerciale nord-américaine du Groupe, opérée entre juin 2011 et juin 2012.

### ■ **Pertes de valeur**

Au 31 décembre 2012, le Groupe a constaté un produit non récurrent de 2,4 millions d'euros. Suite à l'annonce du maintien du site industriel de Dreux dans son périmètre d'activité, le Groupe a réévalué la valeur des actifs de Dreux et a enregistré dans ses comptes au 30 juin 2012 une reprise de perte de valeur de 12,5 millions d'euros. Le Groupe a enregistré une perte de valeur de la marque Nisis-Nisisco<sup>®</sup> pour un montant de 10,1 millions d'euros, suite à la mise en place en juillet 2012 par le gouvernement du renforcement de la règle du « tiers-payant » en France, selon laquelle le patient doit désormais avancer une partie du prix des médicaments princeps quand ceux-ci ont un générique sur le marché ; cette mesure ayant entraîné une augmentation sans précédent de la pénétration des génériques en France.

## ■ Résultat opérationnel

Du fait des éléments visés ci-dessus, le résultat opérationnel en 2012 s'est élevé à 114,8 millions d'euros soit 9,4% du chiffre d'affaires, en hausse de 58,2% par rapport à la même période en 2011 où il avait représenté 6,3% du chiffre d'affaires du Groupe.

Le **résultat opérationnel Récurrent Ajusté**<sup>1</sup> du Groupe en 2012 s'est élevé à 196 millions d'euros, soit 16,1% du chiffre d'affaires consolidé, en baisse de 0,8%, par rapport à la même période en 2011.

## ■ Secteurs opérationnels : répartition géographique du résultat opérationnel

Les informations de gestion revues par le Comité Exécutif sont établies en fonction de l'organisation managériale basée sur les géographies dans lesquelles le Groupe opère. De ce fait, les secteurs opérationnels, tels que définis par la norme IFRS 8, correspondent à des regroupements pérennes des pays correspondants. Les secteurs opérationnels existants au 31 décembre 2012 sont les suivants :

- « Principaux pays d'Europe de l'Ouest », regroupant la France, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne ;
- « Autres pays d'Europe », regroupant l'ensemble des autres pays d'Europe de l'Ouest et les pays d'Europe de l'Est ;
- « Amérique du Nord », comprenant pour l'essentiel les États-Unis ;
- « Reste du Monde », regroupant les autres pays non inclus dans les trois secteurs opérationnels précédents.

---

<sup>1</sup> Voir annexe 4

Le tableau ci-dessous fournit aux 31 décembre 2012 et 2011 l'analyse du chiffre d'affaires, des produits des activités ordinaires et du résultat opérationnel par zone géographique :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012		31 décembre 2011 Proforma*		Variation	
		% du CA		% du CA		%
<b>Principaux pays d'Europe de l'Ouest <sup>(1)</sup></b>						
Chiffres d'affaires	518,5	100,0%	542,0	100,0%	(23,5)	-4,3%
Produits des activités ordinaires	549,9	106,0%	567,5	104,7%	(17,6)	-3,1%
Résultat opérationnel	138,3	26,7%	155,9	28,8%	(17,6)	-11,3%
<b>Autres pays d'Europe</b>						
Chiffres d'affaires	306,0	100,0%	279,6	100,0%	26,5	9,5%
Produits des activités ordinaires	312,2	102,0%	284,8	101,8%	27,4	9,6%
Résultat opérationnel	135,7	44,4%	118,4	42,3%	17,4	14,7%
<b>Amérique du Nord</b>						
Chiffres d'affaires	72,8	100,0%	65,7	100,0%	7,1	10,8%
Produits des activités ordinaires	90,5	124,4%	82,8	126,0%	7,7	9,3%
Résultat opérationnel	(10,5)	-14,5%	(35,7)	-54,4%	25,2	-70,6%
<b>Reste du Monde</b>						
Chiffres d'affaires	322,2	100,0%	272,5	100,0%	49,7	18,2%
Produits des activités ordinaires	323,5	100,4%	273,2	100,3%	50,3	18,4%
Résultat opérationnel	123,2	38,2%	106,4	39,1%	16,7	15,7%
<b>Total Alloué</b>						
Chiffres d'affaires	1 219,5	100,0%	1 159,8	100,0%	59,7	5,1%
Produits des activités ordinaires	1 276,1	104,6%	1 208,3	104,2%	67,8	5,6%
Résultat opérationnel	386,7	31,7%	345,0	29,7%	41,7	12,1%
<b>Total non alloué</b>						
Produits des activités ordinaires	1,3	-	1,9	-	(0,6)	-30,6%
Résultat opérationnel	(271,9)	-	(272,4)	-	0,5	-0,2%
<b>Total Groupe</b>						
Chiffres d'affaires	1 219,5	100,0%	1 159,8	100,0%	59,7	5,1%
Produits des activités ordinaires	1 277,4	104,7%	1 210,2	104,3%	67,2	5,6%
Résultat opérationnel	114,8	9,4%	72,6	6,3%	42,2	58,2%

\* Conformément aux dispositions relatives aux activités abandonnées, le compte de résultat 2011 a été retraité afin de présenter une information comparative sur deux exercices consécutifs (voir annexe 5)

Dans les **Principaux Pays d'Europe de l'Ouest**, le chiffre d'affaires 2012 s'est élevé à 518,5 millions d'euros en 2012, en retrait de 4,9% d'une année sur l'autre hors effets de change<sup>1</sup>. La croissance dynamique des ventes en volume des produits de médecine de spécialité a été plus que compensée par les conséquences du durcissement de l'environnement concurrentiel en France dans le domaine de la médecine générale et des mesures administratives en Espagne. En conséquence, les ventes dans les principaux pays d'Europe de l'Ouest ont représenté 42,5% des ventes totales du Groupe à fin 2012, comparées à 46,7% un an plus tôt. Le Groupe a enregistré une perte de valeur de la marque de médecine générale Nisis®-Nisisco® pour un montant de 10,1 millions d'euros, suite à la mise en place en juillet 2012 par le gouvernement du renforcement de la règle du « tiers-payant » en France, cette mesure ayant entraîné

<sup>1</sup> Les variations hors effets de change sont calculées en appliquant les taux du 31 décembre 2012 aux comptes du 31 décembre 2011  
22/37

une augmentation sans précédent de la pénétration des génériques en France. Le Groupe a également constaté des coûts non récurrents liés à la mise en place de la nouvelle organisation des opérations commerciales en France. Le résultat opérationnel en 2012 s'est ainsi établi à 138,3 millions d'euros, en baisse de 11,3% d'une année sur l'autre, représentant 26,7% du chiffre d'affaires, contre 28,8% un an auparavant. Hors effets des impacts non récurrents, le résultat opérationnel est en augmentation d'une année sur l'autre et s'établit à 204,1 millions d'euros à comparer à 223,9 millions d'euros en 2011.

Dans les **Autres Pays d'Europe (autres pays d'Europe de l'Ouest ainsi que les pays d'Europe de l'Est)**, les ventes se sont élevées à 306,0 millions d'euros en 2012, en hausse de 8,5% d'une année sur l'autre hors effets de change<sup>1</sup>. Ces ventes sont principalement tirées par la Russie avec la bonne performance des produits de médecine de spécialité et de Tanakan<sup>®</sup>. Sur la période, la Pologne, les Pays-Bas, l'Ukraine et la Belgique ont aussi contribué à la croissance des volumes. En 2012, les ventes dans la région ont représenté 25,1% des ventes consolidées du Groupe, contre 24,1% un an plus tôt. Le résultat opérationnel de l'exercice 2012 s'est ainsi établi à 135,7 millions d'euros, contre 118,4 millions d'euros un an plus tôt, représentant respectivement 44,4% et 42,3% du chiffre d'affaires.

En **Amérique du Nord**, les ventes de 2012 se sont élevées 72,8 millions d'euros en 2012, en hausse de 2,3% hors effets de change<sup>1</sup>. Retraitées des ventes d'Apokyn<sup>®</sup>, les ventes en Amérique du Nord sont en hausse de 11,5%, portées par la fourniture importante de Dysport<sup>®</sup> à Medicis dans l'indication esthétique, par la pénétration continue de Somatuline<sup>®</sup> en acromégalie et la croissance de Dysport<sup>®</sup> dans le traitement de la dystonie cervicale. Les ventes en Amérique du Nord ont représenté 6,0% des ventes consolidées du Groupe contre 5,7% un an plus tôt. Le résultat opérationnel en 2012 s'est établi à (10,5) millions d'euros, en augmentation de 25,2 millions d'euros comparé à 2011. Cette augmentation s'explique principalement par des coûts non récurrents en 2011 liés au déménagement de la filiale commerciale nord-américaine sur la côte est (10,9 millions d'euros) ainsi qu'une dépréciation de 24,4 millions d'euros relative à IGF-1.

Dans le **Reste du Monde**, où le Groupe commercialise la plupart de ses produits au travers de distributeurs et d'agents, à l'exception de quelques pays où il est directement présent, les ventes ont atteint 322,2 millions d'euros en 2012, en hausse de 14,1% hors effets de change<sup>1</sup>, tirées par une forte croissance en volume en Chine, en Colombie, au Vietnam, en Australie, au Brésil et au Mexique. En 2012, les ventes dans le Reste du Monde ont continué de progresser pour atteindre 26,4% des ventes consolidées du Groupe, contre 23,5% un an plus tôt. Le résultat opérationnel de l'exercice 2012 s'est ainsi établi à 123,2 millions d'euros, en augmentation de 15,7% comparé aux 106,4 millions d'euros un an plus tôt, représentant respectivement 38,2% et 39,1% du chiffre d'affaires.

Le **résultat opérationnel non alloué** s'est élevé en 2012 à (271,9) millions d'euros contre (272,4) millions d'euros enregistrés en 2011. Il comprend notamment, pour (203,9) millions d'euros en 2012 et (194,2) millions d'euros en 2011, les frais de recherche et développement centraux du Groupe et, dans une moindre mesure, les frais généraux et administratifs non alloués. Les autres produits des activités ordinaires non alloués se sont élevés à 1,3 millions d'euros, à comparer aux 1,9 millions d'euros enregistrés un an plus tôt.

## ■ Coût de l'endettement financier net et autres éléments financiers

Au 31 décembre 2012, le résultat financier du Groupe s'est élevé à 5,5 millions d'euros contre (0,7) million d'euros un an auparavant.

- **Le coût de l'endettement financier net** a représenté une charge de 1,3 million d'euros, à comparer à 0,2 million d'euros un an auparavant. Il comprend la commission de non-utilisation de la nouvelle ligne de crédit souscrite le 31 janvier 2012, compensé en partie par les revenus des placements mobiliers de l'excédent de trésorerie du Groupe.

---

<sup>1</sup> Les variations hors effets de change sont calculées en appliquant les taux du 31 décembre 2012 aux comptes du 31 décembre 2011  
23/37

- **Les autres produits et charges financiers** ont représenté un produit de 6,8 millions d'euros en 2012 contre (0,5) million d'euros en 2011. Au 31 décembre 2011, le Groupe avait enregistré une charge de 36,4 millions d'euros correspondant principalement à une dépréciation non récurrente de 42,0 millions d'euros sur les quatre obligations convertibles souscrites auprès d'Inspiration, partiellement compensée par un effet de change positif de 6,1 millions d'euros lié à la réévaluation de ces obligations convertibles. Ces impacts, dans les comptes 2011 proforma, sont présentés sur la ligne résultat des activités non poursuivies suite à la décision prise par Ipsen le 30 Octobre 2012 de vendre tous ses actifs liés à l'hémophilie et de sortir de ce domaine thérapeutique ciblé. Retraité de ces éléments, la variation résulte principalement de l'évolution défavorable des taux de change, d'un produit financier concernant la cession des titres Spirogen Plc ainsi qu'un produit non récurrent provenant d'un complément de prix lié à la cession en 2010 des titres Preglem Holding SA.

## ■ Impôts sur le résultat

Au 31 décembre 2012, le taux effectif d'impôt (TEI) s'est élevé à 20,3% du résultat avant impôt des activités poursuivies à comparer à un TEI de (2,6)% au 31 décembre 2011.

Les éléments venant réduire le TEI sont rapportés à un résultat avant impôt en hausse par rapport à 2011. Ainsi le crédit d'impôt recherche, bien que resté stable en volume entre 2011 et 2012, a vu son effet relatif diminué de 13 points. De même, l'effet relatif des différences de taux d'imposition en comparaison au taux d'impôt français a diminué de 8 points entre 2011 et 2012.

Hors effet des éléments non récurrents opérationnels, financiers et fiscaux, le TEI s'est élevé à 23,2% en 2012, comparé à 19,3% en 2011.

## ■ Quote-part dans le résultat des entreprises associées

Aux 31 décembre 2011 et 2012, la quote-part dans le résultat des entreprises associées est nulle, la quote-part de 22% du résultat d'Inspiration Biopharmaceuticals Inc. ayant été classée en activités non poursuivies comme expliqué ci-dessous dans la rubrique correspondante.

## ■ Résultat des activités poursuivies

Du fait des éléments ci-dessus, le résultat des activités poursuivies au 31 décembre 2012 s'est élevé à 95,8 millions d'euros, en augmentation de 29,9% par rapport aux 73,8 millions d'euros enregistrés sur la même période en 2011. Ce résultat a représenté 7,9% du chiffre d'affaires du Groupe sur la période contre 6,4% pour la même période en 2011.

**Le résultat Récurrent Ajusté<sup>1</sup> des activités poursuivies** s'est élevé au 31 décembre 2012 à 145,5 millions d'euros contre 154,4 millions d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de 5,8% d'une année sur l'autre.

## ■ Résultat des activités non poursuivies

Le résultat des activités non poursuivies s'est élevé à (124,8) millions d'euros au 31 décembre 2012 versus (72,9) millions d'euros fin 2011. Il comprend les activités liées à Inspiration Biopharmaceuticals Inc. (Inspiration). Le 30 octobre 2012, Ipsen et Inspiration ont décidé de vendre l'ensemble de leurs actifs liés à l'hémophilie et Ipsen a décidé de sortir de ce domaine thérapeutique.

### Rappel de l'historique de la situation avec Inspiration

Le 10 juillet 2012, le partenaire d'Ipsen en hémophilie, Inspiration, a été averti par les autorités réglementaires américaines (FDA, Food and Drug Administration) que les deux essais cliniques évaluant

---

<sup>1</sup> Voir annexe 4



l'efficacité et la tolérance de l'IB1001, un facteur IX recombinant (rFIX) pour le traitement et la prévention de l'hémophilie B, avaient été suspendus.

Dans ce contexte, le 21 août 2012, Ipsen a annoncé la renégociation de son partenariat stratégique, avec Inspiration, signé en janvier 2010, pour le développement et la commercialisation de l'IB1001 et de l'OBI-1, un facteur VIII recombinant porcin (rpFVIII) en développement pour le traitement des patients atteints d'hémophilie A acquise et congénitale avec inhibiteurs. Le nouvel accord visait à mettre en place une structure effective dans laquelle Ipsen obtenait des droits commerciaux sur des territoires clés, Inspiration demeurant responsable du développement d'OBI-1 et d'IB1001 au niveau mondial. Dans le cadre de cette renégociation, Ipsen a versé à Inspiration 30,0 millions de dollars et a sur certain pays<sup>1</sup> :

- récupéré les droits commerciaux de l'OBI-1
- et obtenu les droits commerciaux sur l'IB1001.

Un financement complémentaire était prévu au contrat si Inspiration parvenait à trouver un autre partenaire financier externe avant la fin du troisième trimestre de 2012.

En l'absence de levée de fonds externes et en situation de trésorerie difficile, Inspiration a initié, le 30 octobre 2012, un plan de réorganisation volontaire de ses activités sous le régime du Chapitre 11 du code des faillites américain. Dans ce cadre, la société a sollicité l'accord du tribunal des faillites sur les modalités détaillées de la vente aux enchères de ses actifs à un tiers acquéreur. Les actifs d'Inspiration comprennent notamment les droits commerciaux<sup>2</sup> pour certains pays d'OBI-1 et d'IB1001.

En parallèle, le Groupe Ipsen a accepté d'inclure ses actifs en hémophilie dans le processus de vente. Ces actifs comprennent les droits commerciaux d'OBI-1 et d'IB1001 ainsi que le site industriel de Milford (Massachusetts, États-Unis) où OBI-1 est produit. Inspiration et Ipsen ont mandaté de façon conjointe une banque d'affaires pour conduire le processus de vente.

Dans le cadre de la procédure de « Chapter 11 », le Groupe Ipsen a accepté d'octroyer un financement de type « Debtor in possession » (DIP) pour un montant de 18,3 millions de dollars. L'objet de ce financement est de permettre à une entreprise ayant contracté des dettes auprès de ses créanciers d'entreprendre, en accord avec ceux-ci, des actions de restructuration selon un plan défini et validé par un tribunal. Le montant de ce financement était défini afin de permettre à Inspiration et à Ipsen de mener à bien la vente de leurs actifs.

Avec l'annonce de la mise en vente de tous ses actifs relatifs à l'hémophilie, Ipsen a officiellement montré son intention de sortir totalement du domaine thérapeutique ciblé de l'hémophilie. En conséquence et conformément à la norme IFRS 5, le Groupe a classé tous les produits et charges relatifs à l'hémophilie sur la ligne « Résultat des activités non poursuivies ». De plus, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les postes actifs et passifs relatifs à l'activité hémophilie, à l'exception du DIP, ont été regroupés au 31 décembre 2012 sur les lignes « actifs et passifs détenus en vue de la vente » du bilan consolidé.

L'hémophilie représentait un des quatre domaines thérapeutiques sur lequel Ipsen concentrait ses ressources et ses investissements. De plus, les flux de cette ligne d'activité sont clairement distingués et celle-ci fait partie d'un plan de vente unique et coordonné. A ce titre, cette activité remplit les critères d'une activité abandonnée pour laquelle le résultat de la période est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat. Cette ligne comprend la perte de l'activité abandonnée et la perte après impôts résultant de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs destinés à être cédés.

---

<sup>1</sup> Europe (UE, Suisse, Monaco, Norvège, Lichtenstein, Géorgie, Bosnie, Albanie et tous les candidats à l'UE, à l'exception de la Turquie), Russie et CIE (Communauté des états indépendants), une partie de l'Asie-Pacifique (dont les principaux pays sont l'Australie, la Nouvelle Zélande, la Chine, Singapour, la Corée du Sud et le Vietnam) et certains pays d'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie)

<sup>2</sup> Principalement les Amériques et le Japon

Le 24 janvier 2013, Ipsen et Inspiration ont annoncé la signature d'une convention d'achat d'actifs, par laquelle Baxter s'engage à acquérir les droits mondiaux relatifs à OBI-1. Le contrat de cession des actifs avec Baxter prévoit un paiement initial de 50 millions de dollars, ainsi que des paiements additionnels conditionnés à la distribution de l'OBI-1.

La convention d'achat d'actifs signée avec Baxter est soumise à l'obtention de l'accord du tribunal des faillites et des autorités réglementaires de la concurrence.

Le 6 février 2013, Ipsen et Inspiration ont annoncé la signature d'une convention d'achat d'actifs, par laquelle Cangene s'engage à acquérir les droits mondiaux relatifs à l'IB1001 (FIX). Le contrat de cession des actifs avec Cangene prévoit un paiement initial de 5,9 millions de dollars, ainsi que des paiements d'étape additionnels conditionnés à au développement et à la distribution de l'IB1001 (FIX).

Le Groupe a évalué la valeur de ses actifs liés à l'hémophilie, désormais classés en actifs destinés à être cédés, comme la valeur la plus basse entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts liés à la vente. Les paiements d'étape additionnels étant conditionnés aux approbations des produits par les autorités réglementaires puis aux ventes de ces produits, le Groupe a estimé qu'ils ne constituaient pas un produit certain à la clôture et n'ont, en conséquence, pas été pris en compte dans l'évaluation de la juste valeur des actifs liés à Hémophilie destinés à être cédés au 31 décembre 2012.

Sur la base des informations disponibles à la clôture, le Groupe estime que la part des paiements initiaux qui sera perçue par Ipsen devrait couvrir le montant du financement « DIP » accordé par Ipsen à Inspiration. En conséquence, le Groupe, au 31 décembre 2012, a déprécié en totalité les actifs et passifs liés à l'hémophilie, reclassés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés.

Ainsi, le résultat des activités non poursuivies est essentiellement composé de provisions nettes non récurrentes pour un montant de 100 millions d'euros nets sur les actifs corporels, incorporels et financiers, les créances détenues par le Groupe relatives à la refacturation des dépenses de développement industriel d'OBI-1 pour les second et troisième trimestres 2012, ainsi que les refacturations de la mise en place de la structure européenne, partiellement compensés par l'accélération du produit constaté d'avance lié à l'hémophilie. Il comprend également la quote-part de perte de la société Inspiration reconnue jusqu'à la date de son classement en activité abandonnée.

## ■ **Résultat consolidé**

Du fait des éléments détaillés ci-dessus, le résultat consolidé au 31 décembre 2012 est une perte de 29 millions d'euros (part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A. : (29,5) millions d'euros) par rapport au résultat consolidé de 0,9 million d'euros (part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A. : 0,4 million d'euros) enregistré au 31 décembre 2011.

Le **résultat consolidé Récurrent Ajusté**<sup>1</sup> s'est élevé au 31 décembre 2012 à 145,5 millions, en baisse de 5,8% comparé aux 154,4 millions d'euros enregistrés à la même période un an auparavant.

## ■ **Résultat par action**

Le résultat de base par action part du Groupe est évalué à (0,35) euro au 31 décembre 2012, en baisse par rapport à 0,01 euro enregistré un an auparavant.

Le **résultat de base par action Récurrent Ajusté**<sup>1</sup> **part du Groupe** s'est élevé au 31 décembre 2012 à 1,74 euros, en baisse de 5,9% d'une année sur l'autre.

---

<sup>1</sup> Voir annexe 4

■ **Paiements échelonnés encaissés et non encore reconnus dans le compte de résultat du Groupe**

Au 31 décembre 2012, la somme des paiements échelonnés déjà encaissés par le Groupe et non encore reconnus au compte de résultat s'est élevée à 152,4 millions d'euros, par rapport à 199,0 millions d'euros un an auparavant.

Le Groupe n'a pas enregistré de nouveaux produits constatés d'avance au titre de ses partenariats. La globalité des produits constatés d'avance d'Inspiration Biopharmaceuticals Inc. a été reprise (soit 28,0 millions d'euros), suite à la décision d'Inspiration Biopharmaceuticals Inc. de se placer sous le régime du chapitre 11 du code des faillites américain le 30 octobre 2012.

Les produits constatés d'avance seront reconnus dans les résultats futurs du Groupe comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Proforma**
<b>Total*</b>	<b>152,4</b>	<b>199,0</b>
<b>Ces produits seront reconnus dans le temps comme suit :</b>		
Sur l'exercice n+1	22,4	26,0
Sur les exercices n+2 et suivants	130,0	173,0

\* Montants convertis au taux moyen, respectivement aux 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

\*\* Conformément aux dispositions relatives aux activités abandonnées, le compte de résultat 2011 a été retraité afin de présenter une information comparative sur deux exercices consécutifs (voir annexe 5)

## TRESORERIE ET CAPITAUX

Le tableau des flux de trésorerie consolidés montre que l'activité poursuivie du Groupe au 31 décembre 2012 a généré un flux de trésorerie de 165,0 millions d'euros, en légère baisse d'une année sur l'autre.

### Analyse du tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011 Proforma<sup>(*)</sup></b>
- Marge brute d'autofinancement avant variation de BFR	175,3	189,5
- (Augmentation) / Diminution du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	(10,3)	(20,7)
o Flux net de trésorerie dégagé par l'activité	165,0	168,8
- Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	(76,5)	(95,2)
- Souscription d'obligations convertibles	(0,2)	-
- Autres flux d'investissements	11,9	(2,6)
o Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(64,8)	(95,7)
o Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(73,2)	(65,2)
o Flux net de trésorerie lié aux activités non poursuivies (**)	(56,2)	(40,8)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(29,2)</b>	<b>(32,9)</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>144,8</b>	<b>177,9</b>
Incidence des variations du cours des devises	(2,3)	(0,2)
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>113,3</b>	<b>144,8</b>

\* Conformément aux dispositions relatives aux activités abandonnées, le compte de résultat 2011 a été retraité afin de présenter une information comparative sur deux exercices consécutifs (voir annexe 5)

\*\* (cf. paragraphe « Flux net de trésorerie lié aux activités non poursuivies » ci-dessous)

### ■ Flux net de trésorerie lié à l'activité

La marge brute d'autofinancement 2012 avant variation du besoin en fonds de roulement des activités poursuivies s'est établie à 175,3 millions d'euros, en diminution par rapport aux 189,5 millions d'euros générés au cours de la même période un an auparavant.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité a augmenté de 10,3 millions d'euros au titre de l'exercice 2012, alors qu'il avait augmenté de 20,7 millions d'euros sur la même période en 2011. Cette évolution au cours de 2012 s'explique notamment par les éléments suivants :

- Les stocks ont augmenté de 7,1 millions d'euros au cours de l'exercice 2012, à comparer à une augmentation de 5,1 millions d'euros sur la même période en 2011, du fait notamment de la constitution de stocks sur les territoires en forte croissance tels que la Russie et le Brésil.
- Les créances clients ont diminué de 10,1 millions au cours de l'exercice 2012, à comparer à une augmentation de 16,7 millions d'euros à fin 2011. Cette variation s'explique principalement par la diminution de créances publiques sur la zone Europe du Sud, notamment en Italie, en Espagne et au Portugal.
- Les dettes fournisseurs ont augmenté de 15,0 millions d'euros au cours de l'exercice 2012, à comparer avec une augmentation de 9,4 millions d'euros en 2011.
- La variation des autres actifs et passifs a constitué un emploi 10,9 millions d'euros au cours de l'exercice 2012 contre 13,1 millions d'euros un an auparavant. Au cours de l'exercice 2012, le Groupe

n'a pas enregistré de produits constatés d'avance dans le cadre de ses partenariats, alors qu'il avait enregistré 10,6 millions d'euros à fin 2011. A l'inverse, le Groupe a reconnu au compte de résultat 24,5 millions d'euros de produits constatés d'avance au titre de ses partenariats, contre 25,8 millions d'euros en 2011.

- La variation de la dette nette d'impôt au cours de l'exercice 2012 a représenté un emploi de 17,4 millions d'euros, correspondant principalement à un excédent d'impôt versé par Ipsen au titre de la période dont le remboursement interviendra en 2013.

## ■ Flux net de trésorerie lié aux investissements

Au cours de l'exercice 2012, le flux net de trésorerie lié aux investissements a représenté un emploi net de 64,8 millions d'euros à comparer à un emploi net de 95,7 millions d'euros en 2011. Il comprend :

- Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nettes de cessions, s'élevant à 76,5 millions d'euros, contre 95,2 millions d'euros un an auparavant. Ce flux comprend principalement :
  - Les acquisitions d'immobilisations corporelles qui ont représenté 49,0 millions d'euros, à comparer à 44,3 millions d'euros au cours de l'exercice 2011. Ces investissements ont principalement été constitués d'éléments nécessaires au maintien de l'état de l'outil industriel du Groupe, ainsi que certains investissements de capacité notamment dans les usines de Signes et de Wrexham ;
  - Les acquisitions d'actifs incorporels qui se sont élevées à 27,7 millions d'euros, à comparer à 58,0 millions d'euros au cours de l'exercice 2011, principalement dans le cadre de la politique de partenariat du Groupe avec notamment Active Biotech pour tasquinimod (20 millions d'euros) et Photocure pour Hexvix<sup>®</sup> (1,5 million d'euros).
- Un flux net de trésorerie de 13,9 millions d'euros en 2012 correspondant aux produits de cession de titres, principalement liés au complément de prix lié à la cession en 2010 des titres PregLem Holding SA (11,9 millions d'euros).
- Un emploi lié aux autres opérations d'investissements de 7,5 millions d'euros, correspondant principalement aux versements aux actifs de régimes de 6,1 millions d'euros.
- Une diminution du besoin en fonds de roulement liée aux opérations d'investissements de 5,3 millions d'euros, notamment lié à l'enregistrement en 2012 d'une dette vis-à-vis d'Active Biotech suite à l'annonce de l'achèvement du recrutement de l'étude clinique de phase III avec tasquinimod.

## ■ Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

Au cours de l'exercice 2012, le flux net de trésorerie employé dans le cadre des opérations de financement s'est élevé à 73,2 millions d'euros, alors que sur la même période en 2011 il avait représenté un emploi net de 65,2 millions d'euros. Le Groupe a versé, au cours de l'exercice 2012, 67,5 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires, en hausse de 1,5% par rapport aux 66,5 millions d'euros versés un an plus tôt.

Dans le cadre de la procédure de Chapitre 11, le Groupe a accordé un financement de type « Debtor-in-possession » (DIP) d'un montant s'élevant au 31 décembre 2012 à 7,2 millions d'euros, ce financement devant être suffisant pour permettre à Inspiration et à Ipsen de mener à bien la vente de leurs actifs.

## Flux net de trésorerie lié aux activités non poursuivies

Au 31 décembre 2012, le flux net de trésorerie lié aux activités non poursuivies relatifs à Inspiration s'est élevé à (56,2) millions d'euros contre (40,8) millions d'euros un an auparavant.

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
- Marge brute d'autofinancement	(3,5)	17,6
- (Augmentation) / Diminution du besoin en fonds de roulement liée à l'activité destinée à être cédée	(17,3)	(10,9)
o Flux net de trésorerie lié à l'activité destinée à être cédée	(20,8)	6,7
- Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5,8)	-
- Souscription d'obligations convertibles	(26,7)	(45,3)
- Autres flux d'investissements	(2,9)	(2,2)
o Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(35,4)	(47,5)
o Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-	-
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(56,2)</b>	<b>(40,8)</b>

Cette variation de trésorerie des activités destinées à être cédées s'analyse de la façon suivante :

- Un flux net de trésorerie dégagé par l'activité destinée à être cédée de (20,8) millions d'euros contre 6,7 millions d'euros pour la même période en 2011, correspondant principalement à la récupération des droits commerciaux sur l'OBI-1 (22,5 millions de dollar US), dans le cadre de la renégociation annoncé le 21 août 2012, de son partenariat stratégique avec Inspiration Biopharmaceuticals Inc.
- Un emploi de 35,4 millions d'euros lié aux opérations d'investissement correspondant principalement à la souscription par le Groupe d'une obligation convertible émise par Inspiration pour 26,7 millions d'euros et à l'acquisition des droits commerciaux sur l'incorporel IB1001 pour 6,1 millions d'euros. En 2011, le Groupe avait souscrit à deux obligations convertibles émises par Inspiration pour 45,3 millions d'euros. Enfin, le Groupe a constaté en 2012 2,9 millions d'euros d'intérêts à recevoir au titre de ces obligations, contre 2,2 millions d'euros un an auparavant.

## ANNEXE 1

### ■ Comptes de Résultat consolidés condensés

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011 <sup>(1)</sup></b>
Chiffre d'affaires	1 219,5	1 159,8
Autres produits de l'activité	57,9	50,4
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>1 277,4</b>	<b>1 210,2</b>
Coût de revient des ventes	(254,8)	(249,2)
Frais de recherche et de développement	(248,6)	(234,6)
Frais commerciaux	(473,5)	(424,4)
Frais généraux et administratifs	(99,1)	(99,7)
Autres produits opérationnels	5,6	17,5
Autres charges opérationnelles	(25,8)	(17,6)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(5,8)	(7,8)
Coûts liés à des restructurations	(63,1)	(36,5)
Pertes de valeur	2,4	(85,2)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>114,8</b>	<b>72,6</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1,0	1,6
Coût de l'endettement financier brut	(2,3)	(1,8)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(0,2)</b>
Autres produits et charges financiers	6,8	(0,5)
Impôts sur le résultat	(24,4)	1,9
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-
<b>Résultat des activités poursuivies</b>	<b>95,8</b>	<b>73,8</b>
Résultat des activités abandonnées	(124,8)	(72,9)
<b>Résultat consolidé</b>	<b>(29,0)</b>	<b>0,9</b>
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen	(29,5)	0,4
- dont part revenant aux intérêts minoritaires	0,5	0,5
Résultat de base par action des activités poursuivies <i>(en euros)</i>	1,15	0,88
Résultat dilué par action des activités poursuivies <i>(en euros)</i>	1,14	0,88
Résultat de base par action des activités abandonnées <i>(en euros)</i>	(1,50)	(0,88)
Résultat dilué par action des activités abandonnées <i>(en euros)</i>	(1,50)	(0,87)
Résultat de base par action <i>(en euros)</i>	(0,35)	0,01
Résultat dilué par action <i>(en euros)</i>	(0,35)	0,01

(1) Conformément aux dispositions relatives aux activités abandonnées, le compte de résultat 2011 a été retraité afin de présenter une information comparative sur deux exercices consécutifs (voir annexe 5)

## ANNEXE 2

### ■ Bilans consolidés condensés – avant affectation du résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<b>ACTIF</b>		
Goodwill	298,2	299,5
Autres immobilisations incorporelles	129,2	135,6
Immobilisations corporelles	281,8	271,7
Titres de participation	12,0	12,3
Participations dans des entreprises associées	-	-
Actifs financiers non courants	6,7	2,9
Autres actifs non courants	18,7	94,0
Actifs d'impôts différés	208,2	184,6
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>954,7</b>	<b>1 000,6</b>
Stocks	127,9	117,8
Clients et comptes rattachés	256,3	259,4
Actifs d'impôts exigibles	54,4	39,1
Autres actifs courants	53,6	71,4
Actifs financiers courants	0,5	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	113,6	145,0
Actifs destinés à être cédés	-	-
<b>Total des actifs courants</b>	<b>606,3</b>	<b>632,8</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 561,1</b>	<b>1 633,4</b>

<b>PASSIF</b>		
Capital social	84,3	84,2
Primes et réserves consolidées	867,8	929,6
Résultat de l'exercice	(29,5)	0,4
Ecart de conversion	1,6	(1,4)
<b>Capitaux propres - attribuable aux actionnaires d'Ipsen</b>	<b>924,2</b>	<b>1 012,8</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires	2,0	2,6
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>926,2</b>	<b>1 015,4</b>
Provisions pour engagements envers les salariés	19,9	19,5
Provisions	25,6	25,7
Emprunts bancaires	-	-
Autres passifs financiers	15,9	16,6
Passifs d'impôts différés	2,8	2,6
Autres passifs non courants	133,8	183,3
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>197,9</b>	<b>247,6</b>
Provisions	66,2	24,5
Emprunts bancaires	4,0	4,0
Autres passifs financiers	4,5	5,0
Fournisseurs et comptes rattachés	159,8	149,8
Passifs d'impôts exigibles	3,3	5,6
Autres passifs courants	198,3	181,3
Concours bancaires	0,4	0,2
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés	0,5	-
<b>Total des passifs courants</b>	<b>437,0</b>	<b>370,4</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 561,1</b>	<b>1 633,4</b>



## ANNEXE 3

### ■ Tableau des flux de trésorerie consolidés

	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Activité poursuivie	activités destinées à être cédées	Total	Activité poursuivie	activités destinées à être cédées	Total
<b>Résultat consolidé</b>	<b>95,8</b>	<b>(124,8)</b>	<b>(29,0)</b>	<b>73,8</b>	<b>(72,9)</b>	<b>0,9</b>
Quote-part du résultat des entreprises associées avant pertes de valeur	-	21,7	21,7	-	20,2	20,2
Pertes de valeur incluse dans la quote-part du résultat des entreprises associées	-	-	-	-	34,3	34,3
<b>Résultat des activités poursuivies avant quote-part des entreprises associées</b>	<b>95,8</b>	<b>(103,2)</b>	<b>(7,4)</b>	<b>73,8</b>	<b>(18,4)</b>	<b>55,4</b>
<b>Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</b>						
- Amortissements et provisions	72,6	0,0	72,6	71,0	1,0	72,0
- Pertes de valeur incluses dans le résultat opérationnel et le résultat financier	(2,4)	125,4	123,1	85,2	42,0	127,2
- Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(2,5)	-	(2,5)	2,2	-	2,2
- Résultat des cessions d'actifs immobilisés	1,9	-	1,9	4,6	-	4,6
- Quote-part des subventions virées au résultat	(0,1)	-	(0,1)	(0,1)	-	(0,1)
- Écarts de conversion	(1,4)	6,1	4,6	(2,3)	(6,1)	(8,4)
- Variation des impôts différés	6,9	(31,8)	(24,9)	(49,0)	(1,0)	(50,0)
- Charges liées aux paiements sur base d'actions	4,6	-	4,6	4,1	-	4,1
- Boni/mali sur cessions d'actions propres	0,1	-	0,1	(0,1)	-	(0,1)
- Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(0,2)	-	(0,2)	0,2	-	0,2
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>175,3</b>	<b>(3,5)</b>	<b>171,8</b>	<b>189,5</b>	<b>17,6</b>	<b>207,1</b>
- (Augmentation) / diminution des stocks	(7,1)	-	(7,1)	(5,1)	-	(5,1)
- (Augmentation) / diminution des créances clients et comptes rattachés	10,1	-	10,1	(16,7)	-	(16,7)
- Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs et comptes rattachés	15,0	-	15,0	9,4	-	9,4
- Variation nette de la dette d'impôts sur les résultats	(17,4)	-	(17,4)	4,7	-	4,7
- Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'activité	(10,9)	(17,3)	(28,2)	(13,1)	(10,9)	(24,0)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>(10,3)</b>	<b>(17,3)</b>	<b>(27,6)</b>	<b>(20,7)</b>	<b>(10,9)</b>	<b>(31,6)</b>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ A L'ACTIVITÉ</b>	<b>165,0</b>	<b>(20,8)</b>	<b>144,2</b>	<b>168,8</b>	<b>6,7</b>	<b>175,4</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(49,0)	0,0	(49,0)	(44,3)	-	(44,3)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(27,7)	(6,1)	(33,8)	(58,0)	-	(58,0)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels	0,3	0,3	0,6	7,0	-	7,0
Acquisition de titres de participation non consolidés	(0,4)	-	(0,4)	(5,7)	-	(5,7)
Souscriptions d'obligations convertibles	(0,2)	(26,7)	(26,9)	-	(45,3)	(45,3)
Produits de cession de titres	13,9	-	13,9	-	-	-
Versements aux actifs de régimes	(6,1)	-	(6,1)	(2,0)	-	(2,0)
Incidence des variations du périmètre	-	-	-	-	-	-
Variation des titres de placement de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Avances sur autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Flux d'investissement – Divers	(0,5)	(2,9)	(3,4)	(0,7)	(2,2)	(2,9)
Dépôts versés	(0,4)	-	(0,4)	(0,1)	-	(0,1)
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement	5,3	-	5,3	8,0	-	8,0
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(64,8)</b>	<b>(35,4)</b>	<b>(100,2)</b>	<b>(95,7)</b>	<b>(47,5)</b>	<b>(143,2)</b>

Émission d'emprunts à long terme	-	-	-	-	-	-
Remboursement d'emprunts à long terme	(0,3)	-	(0,3)	(0,3)	0,0	(0,3)
Variation nette des crédits à court terme	-	-	-	(1)	-	(1)
Augmentation de capital d'Ipsen	-	-	-	0,1	-	0,1
Titres d'autocontrôle	0,2	-	0,2	1,0	-	1,0
Dividendes versés par Ipsen	(66,5)	-	(66,5)	(66,5)	-	(66,5)
Dividendes versés par les filiales aux actionnaires minoritaires	(1,0)	-	(1,0)	-	-	-
Dépôts reçus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement de type « DIP »	(7,2)	-	(7,2)	0,0	-	0,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations de financement	1,6	-	1,6	0,6	-	0,6
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(73,2)</b>	<b>-</b>	<b>(73,2)</b>	<b>(65,2)</b>	<b>-</b>	<b>(65,2)</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>27,0</b>	<b>(56,2)</b>	<b>(29,2)</b>	<b>7,9</b>	<b>(40,8)</b>	<b>(32,9)</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>144,8</b>	<b>-</b>	<b>144,8</b>	<b>177,9</b>	<b>-</b>	<b>177,9</b>
Incidence des variations du cours des devises	(2,3)	-	(2,3)	(0,2)	-	(0,2)
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>169,5</b>	<b>(56,2)</b>	<b>113,3</b>	<b>185,6</b>	<b>(40,8)</b>	<b>144,8</b>

## ANNEXE 4

### ■ Réconciliation entre le compte de résultat au 31 décembre 2012 et le compte de résultat Récurrent Ajusté au 31 décembre 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012 Récurrent Ajusté		Activité destinée à être cédée (1)	Autres éléments non récurrent (2)	31 décembre 2012	
		% du chiffre d'affaires				% du chiffre d'affaires
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>1 277,4</b>	<b>104,7%</b>			<b>1 277,4</b>	<b>104,7%</b>
Coût de revient des ventes	(254,8)	-20,9%			(254,8)	-20,9%
Frais de recherche et développement	(248,6)	-20,4%			(248,6)	-20,4%
Frais commerciaux	(473,5)	-38,8%			(473,5)	-38,8%
Frais généraux et administratifs	(99,1)	-8,1%			(99,1)	-8,1%
Autres produits opérationnels	5,6	0,5%			5,6	0,5%
Autres charges opérationnelles	(7,8)	-0,6%		(18,0)	(25,8)	-2,1%
Amortissements des incorporels	(3,3)	-0,3%		(2,5)	(5,8)	-0,5%
Coûts liés à des restructurations	-	-		(63,1)	(63,1)	-5,2%
Pertes de valeur	-	-		2,4	2,4	0,2%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>196,0</b>	<b>16,1%</b>		<b>(81,2)</b>	<b>114,8</b>	<b>9,4%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(6,5)</b>	<b>-0,5%</b>		<b>11,9</b>	<b>5,5</b>	<b>0,4%</b>
Impôts sur le résultat	(44,0)	-3,6%		19,6	(24,4)	-2,0%
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-			-	-
<b>Résultat des activités poursuivies</b>	<b>145,5</b>	<b>11,9%</b>		<b>(49,7)</b>	<b>95,8</b>	<b>7,9%</b>
Résultat des activités non poursuivies	-	-	(124,8)		(124,8)	-10,2%
<b>Résultat consolidé</b>	<b>145,5</b>	<b>11,9%</b>	<b>(124,8)</b>	<b>(49,7)</b>	<b>(29,0)</b>	<b>-2,4%</b>
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	145,0	-	(124,8)	(49,7)	(29,5)	-
- dont part revenant aux intérêts minoritaires	0,5	-			0,5	-
- <i>Résultat de base par action</i>	<b>1,74</b>				<b>(0,35)</b>	

(1) Impact en résultat du traitement lié à l'abandon de l'activité hématologie (Inspiration Biopharmaceuticals Inc.)

(2) Les autres éléments non récurrents comprennent :

- certains honoraires non récurrents encourus dans le cadre de la mise en place de la stratégie annoncée le 9 juin 2011,
- des coûts non récurrents de restructuration, liés au déménagement sur la côte Est de la filiale commerciale nord-américaine du Groupe et de la filière Médecine Générale en France,
- la résolution d'un litige commercial avec un partenaire,
- une procédure administrative engagée envers le Groupe,
- un complément de prix sur la cession des titres Preglem.
- les éléments fiscaux non récurrents.

■ **Réconciliation entre le compte de résultat au 31 décembre 2011 et le compte de résultat Récurrent Ajusté au 31 décembre 2011**

	31 décembre 2011 Proforma Récurrent Ajusté		Activités destinées à être cédées (1)	Impairment (2)	Autres éléments non récurrent (3)	31 décembre 2011 Proforma	
		% du chiffre d'affaires					% du chiffre d'affaires
<i>(en millions d'euros)</i>							
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>1 210,2</b>	<b>104,3%</b>				<b>1 210,2</b>	<b>104,3%</b>
Coût de revient des ventes	(249,2)	-21,5%				(249,2)	-21,5%
Frais de recherche et de développement	(234,6)	-20,2%				(234,6)	-20,2%
Frais commerciaux	(424,4)	-36,6%				(424,4)	-36,6%
Frais généraux et administratifs	(99,7)	-8,6%				(99,7)	-8,6%
Autres produits opérationnels	0,4	-			17,2	17,5	1,5%
Autres charges opérationnelles	(0,4)	-			(17,3)	(17,6)	-1,5%
Amortissements des incorporels	(4,7)	-0,4%			(3,1)	(7,8)	-0,7%
Coûts liés à des restructurations	-	-			(36,5)	(36,5)	-3,2%
Pertes de valeur	-	-		(85,2)		(85,2)	-7,3%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>197,5</b>	<b>17,0%</b>		<b>(85,2)</b>	<b>(39,7)</b>	<b>72,6</b>	<b>6,3%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(0,7)</b>	<b>-0,1%</b>		-	-	<b>(0,7)</b>	<b>-0,1%</b>
Impôts sur le résultat	(43,1)	-3,7%		32,3	12,7	1,9	0,2%
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-				-	-
<b>Résultat des activités poursuivies</b>	<b>153,7</b>	<b>13,3%</b>		<b>(52,9)</b>	<b>(27,0)</b>	<b>73,8</b>	<b>6,4%</b>
Résultat des activités non poursuivies	0,7	-1,0%	(73,5)			(72,9)	-6,3%
<b>Résultat consolidé</b>	<b>154,4</b>	<b>12,2%</b>	<b>(73,5)</b>	<b>(52,9)</b>	<b>(27,0)</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1%</b>
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	153,9		(73,5)	(52,9)	(27,0)	0,4	
- dont part revenant aux intérêts minoritaires	0,5					0,5	
<b>- Résultat de base par action</b>	<b>1,86</b>					<b>0,01</b>	

<sup>(1)</sup> Conformément aux dispositions relatives aux activités abandonnées, le compte de résultat 2011 a été retraité afin de présenter une information comparative sur deux exercices consécutifs (voir annexe 5)

<sup>(2)</sup> Pertes de valeur constatées sur la période dont le détail est indiqué au paragraphe « Pertes de valeur ».

<sup>(3)</sup> Les autres éléments non récurrents comprennent :

- certains honoraires non récurrents encourus dans le cadre de la mise en place de la stratégie annoncée le 9 juin 2011,
- des effets découlant de l'affectation des écarts d'acquisition issus des transactions nord-américaines du Groupe.
- des coûts non récurrents de restructuration, liés au déménagement sur la côte Est de la filiale commerciale nord-américaine du Groupe,
- l'indemnité perçue par le Groupe suite à la décision de justice exécutoire dans le cadre du litige opposant le Groupe à Mylan.
- certains coûts liés aux changements au sein du Comité Exécutif du Groupe.

## ANNEXE 5

- Réconciliation entre le compte de résultat au 31 décembre 2011 publié et le compte de résultat proforma au 31 décembre 2011

	31 décembre 2011 Proforma		Retraitement selon IFRS 5	31 décembre 2011 Publié	
		% du chiffre d'affaires			% du chiffre d'affaires
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>1 210,2</b>	<b>104,3%</b>	<b>(24,7)</b>	<b>1 234,9</b>	<b>106,5%</b>
Coût de revient des ventes	(249,2)	-21,5%	-	(249,2)	-21,5%
Frais de recherche et de développement	(234,6)	-20,2%	19,0	(253,6)	-21,9%
Frais commerciaux	(424,4)	-36,6%	0,7	(425,2)	-36,7%
Frais généraux et administratifs	(99,7)	-8,6%	1,8	(101,5)	-8,7%
Autres produits opérationnels	17,5	1,5%	-	17,5	1,5%
Autres charges opérationnelles	(17,6)	-1,5%	-	(17,6)	-1,5%
Amortissements des incorporels	(7,8)	-0,7%	-	(7,8)	-0,7%
Coûts liés à des restructurations	(36,5)	-3,2%	-	(36,5)	-3,2%
Pertes de valeur	(85,2)	-7,3%	-	(85,2)	-7,3%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>72,6</b>	<b>6,3%</b>	<b>(3,2)</b>	<b>75,8</b>	<b>6,5%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(0,7)</b>	<b>-0,1%</b>	<b>33,7</b>	<b>(34,4)</b>	<b>-3,0%</b>
Impôts sur le résultat	1,9	0,2%	(11,5)	13,3	1,2%
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-	54,5	(54,5)	-4,7%
<b>Résultat des activités poursuivies</b>	<b>73,8</b>	<b>6,4%</b>	<b>73,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0%</b>
Résultat des activités non poursuivies	(72,9)	-6,3%	(73,5)	0,7	0,1%
<b>Résultat consolidé</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1%</b>	<b>-</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1%</b>
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	0,4			0,4	
- dont part revenant aux intérêts minoritaires	0,5			0,5	
<b>- Résultat de base par action</b>	<b>0,01</b>			<b>0,01</b>	